



Date de diffusion : 08/11/2023

Date d'applicabilité : 01/12/2023

Indice : 1.13]

PEB Règles SI

Règles SI

62 Pages

Résumé :

Ce document décrit les règles SI de l'application PEB (Programmation des Echanges de Blocs).

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Historique des Modifications		
09/2016	V1.5	Version projet tenant compte des remarques des acteurs exprimées en juillet 2016
03/07/2017	V1.6	Version mise à jour pour le démarrage des tests avec les acteurs Mise à jour des codes erreurs Mise à jour des modalités de redéclarations des PEB
06/09/2017	V1.7	Mise à jour des codes et URLs pour le publication report Mise à jour des contraintes de taille des mRID des Time Series Mise à jour des champs in_MarketParticipant.mRID pour les échanges RE-Site. Point au lieu de virgule pour les décimaux
16/02/2018	V1.8	Correction de la définition de l'heure limite de réception de la contrepartie. Remplacer le code A01 par A88 dans le confirmation report dans la classe Confirmed_TimeSeries. Filtrer les PEB ayant un total échange égal à 0 dans l'ANO report. Préciser la contrepartie invalide dans l'ACK. Bloquer à 2 chiffres après la virgule les quantités dans les Schedule document. Changer le coding scheme des sites RPD dans CNF et ANO. Le coding scheme doit être égale à NFR. Suppression du business type Z46 (VEJA) de la liste des business type à interroger dans un publication report.
20/07/2018	V1.9	Mise à jour des reason codes et reason texts.
04/05/2020	V1.10	Mise à jour des liens portail service
26/08/2020	V1.11	Prise en compte de la V1.14 de PEB : accostage OCAPPI. Mise à jour du Business Type du Publication Report pour les interco : code A05 Prise en compte du besoin COYOTE : éclatement du calcul du SyntheseBJ pour le Z44 (RE, site RPT, site RPD)
14/06/2023	V1.12	Dans PEB, suppression des données déclaratives et des bilans associés : SPOT EPEX (code externe Z39)

PEB
Règles SI

		SPOT NORDPOOL (code externe Z40) Futures (code externe Z43) INFRA EPEX (code externe Z41) INFRA NORDPOOL (code externe Z42) Interco (code externe A05) ARENH (code externe Z45) PERTES (code externe A15) Volume d'Énergie Journalier VEJ (code externe A24) Volume d'Énergie Journalier Prévisionnel VEJ PREV (code externe Z49) Bilan déclaratif (code externe A20) Prise en compte du passage des PEB à 15 minutes
08/11/2023	V1.13	Modification de la date pivot envisagée pour le passage au pas 15 minutes

SOMMAIRE

1.	Préambule	5
1.1	Objet du document	5
1.2	Documents de référence.....	5
1.3	Evolution des spécifications techniques	5
2.	Accès au SI de RTE	5
2.1	Application PEB.....	6
2.2	Prérequis.....	6
3.	Modalités d'interfaçage à l'application PEB	6
4.	Processus de déclaration des PEB.....	7
4.1	Configuration des processus PEB.....	12
4.2	Modalités de transmission des informations entre les RE et RTE.....	12
4.3	Processus d'envoi d'un schedule document.....	12
4.4	Processus de matching des PEB : la création des PEB MATCHES	13
4.4.1	Principes.....	13
4.4.2	Heure limite de réception du PEB de la contrepartie	15
4.5	Processus de validation des PEB MATCHES.....	15
4.5.1	Principe	15
4.5.2	Période de réalisation du processus de validation des PEB MATCHES	16
5.	Le calcul des bilans	17
6.	Format des documents	17
6.1	Schedule document.....	18
6.1.1	Classe Schedule_MarketDocument:	20
6.2	Acknowledgement document	27
6.2.1	Classe Acknowledgement_MarketDocument :	28
6.3	Anomaly report.....	33
6.3.1	Classe AnomalyReport_MarketDocument:	36
6.4	Confirmation report.....	43
6.4.1	Classe Confirmation_MarketDocument.....	45
6.5	Publication report.....	53
6.5.1	Classe Schedule_MarketDocument :	56
7.	Indisponibilité de l'application PEB	61
7.1	Mode dégradé de l'application PEB	61

1. Préambule

Le service d'échange de blocs permet à un responsable d'équilibre (RE) d'échanger des blocs d'énergie avec d'autres responsables d'équilibre et/ou de fournir de l'électricité à des sites de soutirage n'appartenant pas à son périmètre d'équilibre, au travers d'accords conclus de gré à gré.

Les programmes d'échange de blocs notifiés et acceptés par RTE sont comptabilisés dans le calcul de l'écart des RE concernés.

1.1 Objet du document

Ce document est destiné aux utilisateurs de l'application de Programmation des Echanges de Blocs (PEB). Ce système est mis en œuvre pour que RTE réceptionne l'ensemble des programmes d'échange de blocs de la part des RE. Il est donc destiné à l'ensemble des RE souhaitant réaliser des échanges d'énergie de gré à gré.

Le présent document est partie intégrante des Règles SI et permet de :

- définir le processus de transmission des programmes d'échange de blocs ;
- présenter les modalités techniques à mettre en œuvre pour utiliser l'application PEB.

1.2 Documents de référence

Le tableau ci-dessous liste les documents de référence cités dans le présent document :

N°	Titre du document	Source
[1]	Annexe SI Générale	https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html
[2]	Manuel Utilisateur Certificat Logiciel PKI	https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html
[3]	Guide d'utilisation de l'IHM PEB	https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html
[4]	Guide d'implémentation des API PEB	https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html
[5]	Règles RE	https://www.services-rte.com/files/live//sites/services-rte/files/documentsLibrary/2022-09-01_REGLES_MA-RE_SECTION_2_A-D_9462_fr

Le présent document fait référence en cas de contradiction avec un document de référence.

1.3 Evolution des spécifications techniques

Chacune des spécifications techniques du présent document peut être révisée à l'initiative de RTE. Sauf mention contraire concernant les délais, ces révisions sont notifiées aux utilisateurs au moins six (6) mois avant leur mise en service opérationnelle.

2. Accès au SI de RTE

Les conditions générales d'accès au SI de RTE sont définies par les règles d'accès au système d'information et d'utilisation des applications de RTE **[1]** (<https://www.services->

[rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html](https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html))

2.1 Application PEB

Les demandes d'accès aux applications génériques (PEB par exemple) s'effectuent à l'aide d'un formulaire [2].

(<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>).

2.2 Prérequis

Pour avoir accès à l'application PEB, les RE doivent :

- avoir un certificat PKI valide et rattaché à l'application PEB ;
- avoir un accord de participation en qualité de RE en cours de validité.

3. Modalités d'interfaçage à l'application PEB

Pour un RE, il existe deux solutions d'interfaçage à l'application PEB à savoir :

Une interface humaine dénommée « IHM » :

Cette interface peut être utilisée par l'ensemble des RE.

Techniquement, l'interface est l'accès à un site Web de RTE. Le RE peut réaliser les opérations suivantes :

- chargement d'un document contenant ses programmes d'échange de blocs (schedule document) ;
- saisie d'un ou plusieurs programmes d'échange de blocs ;
- consulter le statut des programmes d'échange de blocs transmis à RTE ;
- transmettre des status request à RTE ;
- consulter la liste de ses contrats NEB RE-Site en vigueur ;
- consulter le journal des messages échangés avec RTE ;

Le fonctionnement de l'interface IHM est présenté dans le guide d'utilisation de l'IHM PEB disponible sur le portail services de RTE [3] (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>).

Une interface « Machine to Machine » (M2M) :

Cette interface peut être utilisée par l'ensemble des RE.

Techniquement, l'interface est constituée :

- d'un service permettant aux RE d'envoyer un document contenant ses programmes d'échange de blocs (schedule document) ;
- d'un service permettant de consulter le statut des programmes d'échange de blocs transmis à RTE.

Le fonctionnement de l'interface M2M est présenté dans le guide d'implémentation des API PEB disponible sur le portail services de RTE [4] (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>).

4. Processus de déclaration des PEB

Dans la suite du document, on désigne par Date Pivot , la date de passage des PEB à 15 minutes.

La date envisagée pour la Date Pivot pour les données PEB est le 05/06/2024.

Conformément aux règles au dispositif de responsable d'équilibre [5], les RE peuvent déclarer leurs programmes d'échanges de blocs conclus de gré à gré (PEB) à RTE :

- soit à partir de J-30 et avant 16h30 exclu en J-1 pour une livraison le jour J. Il s'agit du processus J-1.
- soit à partir de 16h30 en J-1 et jusqu'à la fin de la journée J à 23h30 pour une livraison le jour J postérieure à la prochaine demi-heure suivant l'heure de réception du PEB : il s'agit du processus IJ, si le jour J de livraison est strictement inférieur à la Date Pivot
- soit à partir de 16h30 en J-1 et jusqu'à la fin de la journée J à 23h45 pour une livraison le jour J postérieure au prochain quart d'heure suivant l'heure de réception du PEB : il s'agit du processus IJ, si le jour J de livraison est supérieur ou égal à la Date Pivot

Pour le jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivot :

Processus J-1			
Période d'Ouverture		Date envoi	Période de Déclaration
De 30 jours avant J jusqu'à J-1 16:30		16:30	00:00-24:00 (*) (**)
Processus IJ			
Depuis	Jusqu'à	Date envoi	Période de Déclaration
16:30 J-1	00:00 J	Envoi au fil de l'eau	00:00-24:00 (*) (**)
00:00	00:30		00:30-24:00 (*) (**)
00:30	01:00		01:00-24:00 (*) (**)
01:00	01:30		01:30-24:00 (*) (**)
01:30	02:00		02:00-24:00 (*) (**)
02:00	02:30		02:30-24:00 (*) (**)
02:30	03:00		03:00-24:00
03:00	03:30		03:30-24:00
03:30	04:00		04:00-24:00
04:00	04:30		04:30-24:00
04:30	05:00		05:00-24:00
05:00	05:30		05:30-24:00
05:30	06:00		06:00-24:00
06:00	06:30		06:30-24:00
06:30	07:00		07:00-24:00
07:00	07:30		07:30-24:00
07:30	08:00		08:00-24:00
08:00	08:30		08:30-24:00

08:30	09:00	09:00-24:00
09:00	09:30	09:30-24:00
09:30	10:00	10:00-24:00
10:00	10:30	10:30-24:00
10:30	11:00	11:00-24:00
11:00	11:30	11:30-24:00
11:30	12:00	12:00-24:00
12:00	12:30	12:30-24:00
12:30	13:00	13:00-24:00
13:00	13:30	13:30-24:00
13:30	14:00	14:00-24:00
14:00	14:30	14:30-24:00
14:30	15:00	15:00-24:00
15:00	15:30	15:30-24:00
15:30	16:00	16:00-24:00
16:00	16:30	16:30-24:00
16:30	17:00	17:00-24:00
17:00	17:30	17:30-24:00
17:30	18:00	18:00-24:00
18:00	18:30	18:30-24:00
18:30	19:00	19:00-24:00
19:00	19:30	19:30-24:00
19:30	20:00	20:00-24:00
20:00	20:30	20:30-24:00
20:30	21:00	21:00-24:00
21:00	21:30	21:30-24:00
21:30	22:00	22:00-24:00
22:00	22:30	22:30-24:00
22:30	23:00	23:00-24:00
23:00	23:30	23:30-24:00

(*) Jour de changement d'heure Hiver vers Eté (journée de 23 heures) : L'heure de 03h00 n'existe pas. Pour les processus J-1 ainsi que les processus IJ jusqu'à 02h00, la période de déclaration ne contient pas l'heure 02h00-03h00. De ce fait, la période de déclaration à 02h00 est 03h00 – 24h00.

(**) Jour de changement d'heure Eté vers Hiver (journée de 25 heures) : Pour les processus J-1 ainsi que les processus IJ jusqu'à 02h30, la période de déclaration contient l'heure supplémentaire de 02h30 à 03h00.

Pour le jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivot :

Processus J-1			
Période d'Ouverture		Date envoi	Période de Déclaration
De 30 jours avant J jusqu'à J-1 16:30		16:30	00:00-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
Processus IJ			
Depuis	Jusqu'à	Date envoi	Période de Déclaration
16:30 J-1	00:00 J	Envoi au fil de l'eau	00:00-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
00:00	00:15		00:15-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
00:15	00:30		00:30-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
00:30	00:45		00:45-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
00:45	01:00		01:00-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
01:00	01:15		01:15-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
01:15	01:30		01:30-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
01:30	01:45		01:45-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
01:45	02:00		02:00-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
02:00	02:15		02:15-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
02:15	02:30		02:30-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
02:30	02:45		02:45-24:00 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
02:45	03:00		03:00-24:00
03:00	03:15		03:15-24:00
03:15	03:30		03:30-24:00
03:30	03:45		03:45-24:00
03:45	04:00		04:00-24:00
04:00	04:15		04:15-24:00
04:15	04:30		04:30-24:00
04:30	04:45		04:45-24:00
04:45	05:00		05:00-24:00
05:00	05:15		05:15-24:00
05:15	05:30		05:30-24:00
05:30	05:45		05:45-24:00
05:45	06:00		06:00-24:00
06:00	06:15		06:15-24:00
06:15	06:30		06:30-24:00
06:30	06:45		06:45-24:00
06:45	07:00		07:00-24:00
07:00	07:15		07:15-24:00
07:15	07:30	07:30-24:00	

PEB
Règles SI

07:30	07:45	07:45-24:00
07:45	08:00	08:00-24:00
08:00	08:15	08:15-24:00
08:15	08:30	08:30-24:00
08:30	08:45	08:45-24:00
08:45	09:00	09:00-24:00
09:00	09:15	09:15-24:00
09:15	09:30	09:30-24:00
09:30	09:45	09:45-24:00
09:45	10:00	10:00-24:00
10:00	10:15	10:15-24:00
10:15	10:30	10:30-24:00
10:30	10:45	10:45-24:00
10:45	11:00	11:00-24:00
11:00	11:15	11:15-24:00
11:15	11:30	11:30-24:00
11:30	11:45	11:45-24:00
11:45	12:00	12:00-24:00
12:00	12:15	12:15-24:00
12:15	12:30	12:30-24:00
12:30	12:45	12:45-24:00
12:45	13:00	13:00-24:00
13:00	13:15	13:15-24:00
13:15	13:30	13:30-24:00
13:30	13:45	13:45-24:00
13:45	14:00	14:00-24:00
14:00	14:15	14:15-24:00
14:15	14:30	14:30-24:00
14:30	14:45	14:45-24:00
14:45	15:00	15:00-24:00
15:00	15:15	15:15-24:00
15:15	15:30	15:30-24:00
15:30	15:45	15:45-24:00
15:45	16:00	16:00-24:00
16:00	16:15	16:15-24:00
16:15	16:30	16:30-24:00
16:30	16:45	16:45-24:00
16:45	17:00	17:00-24:00
17:00	17:15	17:15-24:00
17:15	17:30	17:30-24:00
17:30	17:45	17:45-24:00
17:45	18:00	18:00-24:00
18:00	18:15	18:15-24:00

18:15	18:30	18:30-24:00
18:30	18:45	18:45-24:00
18:45	19:00	19:00-24:00
19:00	19:15	19:15-24:00
19:15	19:30	19:30-24:00
19:30	19:45	19:45-24:00
19:45	20:00	20:00-24:00
20:00	20:15	20:15-24:00
20:15	20:30	20:30-24:00
20:30	20:45	20:45-24:00
20:45	21:00	21:00-24:00
21:00	21:15	21:15-24:00
21:15	21:30	21:30-24:00
21:30	21:45	21:45-24:00
21:45	22:00	22:00-24:00
22:00	22:15	22:15-24:00
22:15	22:30	22:30-24:00
22:30	22:45	22:45-24:00
22:45	23:00	23:00-24:00
23:00	23:15	23:15-24:00
23:15	23:30	23:30-24:00
23:30	23:45	23:45-24:00

(¹) Jour de changement d'heure Hiver vers Eté (journée de 23 heures) : L'heure de 03h00 n'existe pas. Pour les processus J-1 ainsi que les processus IJ jusqu'à 02h00, la période de déclaration ne contient pas l'heure 02h00-03h00. De ce fait, la période de déclaration à 02h00 est 03h00 – 24h00.

(²) Jour de changement d'heure Eté vers Hiver (journée de 25 heures) : Pour les processus J-1 ainsi que les processus IJ jusqu'à 02h45, la période de déclaration contient l'heure supplémentaire de 02h00 à 03h00.

Le contrôle de cohérence des programmes, dénommé « matching » est réalisé en continu à partir du J-30 jusqu'à J-1 16h30 exclu pour les programmes d'échange de blocs issus du processus J-1. Le matching des programmes d'échange de blocs issus du processus IJ est réalisé en continu à partir de 16h30 en J-1 jusqu'à 23h30 en IJ (jusqu'à 23h45 en pas 15 minutes).

La validation des PEB est réalisée à partir de J-1 14h00 jusqu'à J-1 16h30 exclu, pour les PEB issus du processus J-1.

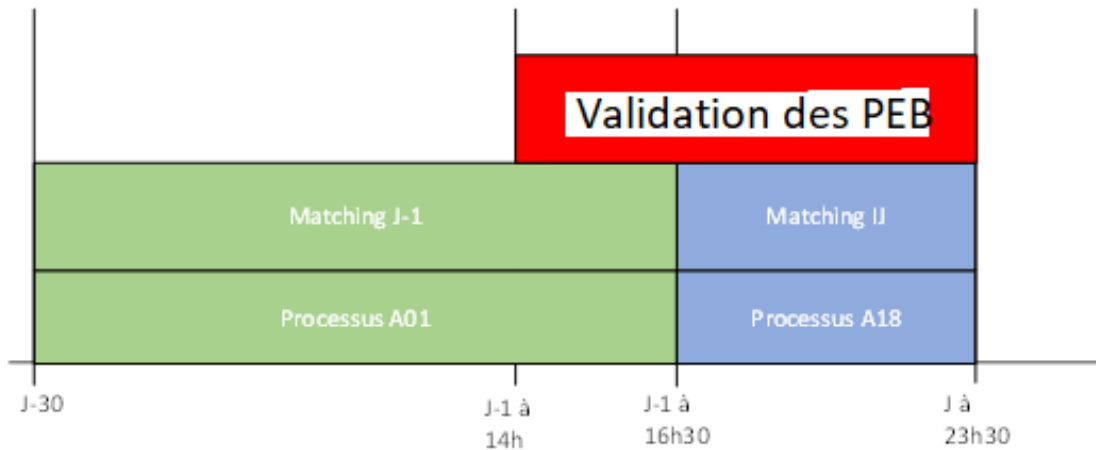
La validation des PEB est réalisée en continu à partir de 16h30 en J-1 jusqu'à 23h30 en IJ (jusqu'à 23h45 en pas 15 minutes), pour les PEB issus du processus IJ.

Le présent chapitre définit les modalités de mise en œuvre des échanges de Blocs pour les processus J-1 et IJ.

4.1 Configuration des processus PEB

Le processus A01 (Day ahead) est utilisé pour le J-1.

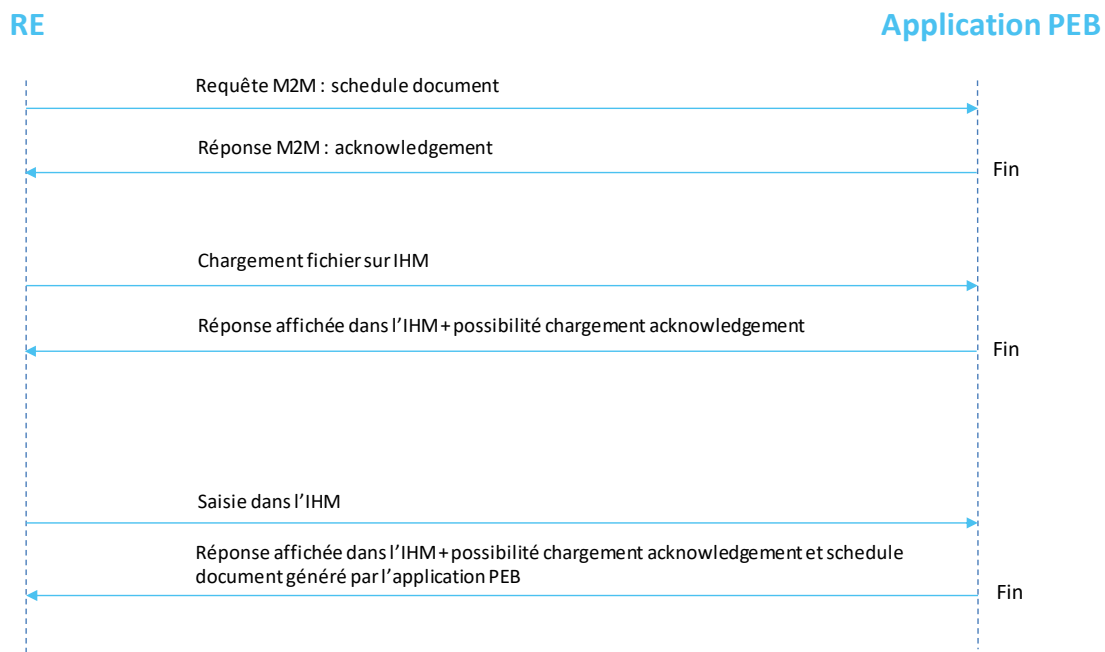
Le processus A18 (Intraday total) est utilisé pour l'IJ.



4.2 Modalités de transmission des informations entre les RE et RTE

Conformément aux modalités décrites au paragraphe 3, le RE peut transmettre ses programmes d'échange de blocs selon trois modalités :

- Par l'envoi d'une requête https via une API (schedule document)
- Par le chargement d'un fichier (schedule document) dans une IHM dédiée
- Par une saisie dans une IHM dédiée.



4.3 Processus d'envoi d'un schedule document

Le RE nomme ses PEB via un **schedule document**.

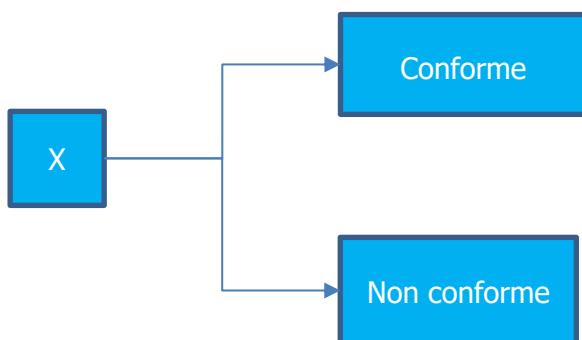
Le schedule document doit contenir l'ensemble de ses PEB (RE-RE et RE-Site) pour la date de livraison en question et doit être conforme au format de fichier requis décrit ci-après.

Un PEB d'un RE est caractérisé par :

- le code EIC en X (ou Y) du RE vendeur,
- le code EIC en X (ou Y) du RE acheteur ou le code EIC en Z du site de consommation RPT ou le code PRM du site de consommation RPD,
- un type de PEB (RE-RE ou RE-Site),
- le jour J de livraison,
- la chronique d'échange de blocs :
 - o pour le jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivot, chronique contenant 48 valeurs de puissance pour un jour normal, 46 valeurs de puissance pour un jour de changement d'heure hiver vers été ou 50 valeurs de puissance pour un jour de changement d'heure été vers hiver ;
 - o pour le jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivot, chronique contenant 96 valeurs de puissance pour un jour normal, 92 valeurs de puissance pour un jour de changement d'heure hiver vers été ou 100 valeurs de puissance pour un jour de changement d'heure été vers hiver.

Une chronique d'échange de blocs contient uniquement des valeurs positives établies au 1/100^{ème} de MW près ou des valeurs nulles. Elle doit couvrir tous les pas du jour de livraison y compris si elle est envoyée en IJ et ne doit pas modifier les valeurs des pas antérieurs à l'heure de réception du schedule document, seuls les pas postérieurs à la date/heure de réception sont pris en compte par RTE pour le matching.

A la réception d'un schedule document, RTE transmet un fichier d'accusé de réception (ACK) indiquant si le schedule document est conforme au format attendu ou non conforme (OK ou REJ respectivement). Dans le cas d'un rejet, RTE précise la cause associée.



4.4 Processus de matching des PEB : la création des PEB MATCHES

4.4.1 Principes

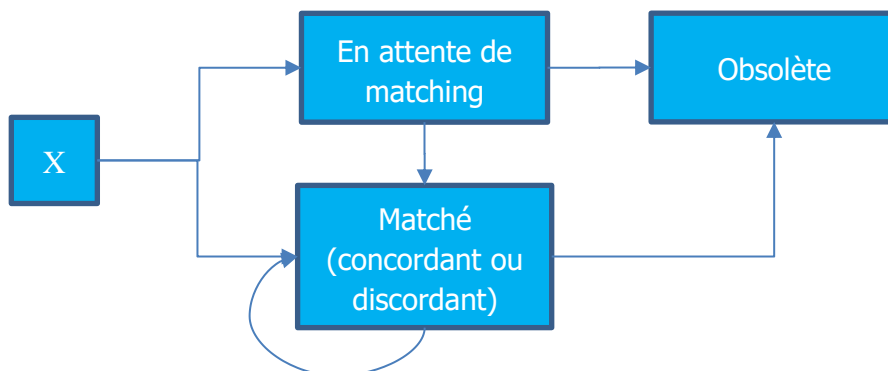
Si le schedule document est conforme, alors, RTE enregistre l'ensemble des PEB du schedule document. Les PEB RE-Site passent automatiquement à l'état matché.

Puis, pour chaque PEB RE-RE dont la version a augmenté :

- si RTE a déjà reçu un PEB identique (même couple de RE vendeur / RE acheteur, même jour de livraison, même type de processus)* du RE contrepartie et ce PEB n'est pas obsolète, RTE réalise le matching. Si ces conditions énumérées sont satisfaites, RTE met le PEB à l'état « matché » et retient pour la création du PEB MATCHE :
 - o une chronique dont chaque valeur est égale au minimum des deux valeurs de puissance des deux PEB comparés pour le processus J-1.
 - o une chronique dont chaque valeur est égale à la valeur comparée si elle est concordante ou à la dernière valeur validée si la valeur est discordante pour le processus IJ
- si RTE n'a pas reçu le PEB de la contrepartie, alors le PEB est mis à l'état « En attente de matching ».

Les PEB sont passés à l'état matché au moment de la réception du PEB de leur contrepartie.

*Pendant le processus IJ, le PEB identique (même couple de RE vendeur / RE acheteur, même jour de livraison, même type de processus) du RE de la contrepartie doit être à l'état matché si l'heure limite de réception de la contrepartie n'est pas dépassée ou en attente de matching. Si les deux PEB comparés ont au moins une valeur discordante, alors le PEB MATCHE est au statut discordant, sinon il est au statut concordant.



Lorsqu'un nouveau PEB est enregistré, sa version antérieure passe à l'état Obsolète si elle n'est pas partie prenante d'un PEB MATCHE validé.

Lorsqu'un nouveau PEB MATCHE est créé, si une version antérieure de ce PEB MATCHE « en suspens » existe, alors elle passe à l'état Obsolète.

Nous distinguerons dans la suite du document la notion de :

- PEB : PEB pour lequel aucune contrepartie n'a été reçue et qui peut avoir les états suivants : En attente de matching (Waiting for matching), en attente de nomination (Waiting for nomination), ou Obsolète (Obsolete).
- PEB MATCHE : PEB RE-Site ou PEB RE-RE pour lequel les deux contreparties ont déjà déclaré et qui peut avoir les états suivants : En suspens (Pending), Validé (Validated), ou Obsolète (Obsolete).

Le PEB MATCHE possède également un statut relatif à la concordance des valeurs déclarées par les deux contreparties : Concordant, Discordant, ou Valeurs manuelles (Manual values).

Un PEB MATCHE RE-Site est automatiquement au statut Concordant.

4.4.2 Heure limite de réception du PEB de la contrepartie

Lors de l'enregistrement d'un PEB RE-RE à l'état « En attente de matching », RTE détermine une heure limite de réception du PEB de la contrepartie comme suit :

- si le PEB est reçu pour le processus J-1 avant J-1 16h30, l'heure limite de réception de la contrepartie est 16h30 exclu en J-1.
- si le PEB est reçu pour le processus IJ (entre 16h30 en J-1 et 23h30 exclu en J en pas 30 minutes [ou 23h45 exclu en J en pas 15 minutes]), l'heure limite de réception de la contrepartie est l'horaire du premier pas dans le futur dont la valeur de puissance est différente de celle précédemment validée par RTE pour cet échange de bloc (même couple de RE vendeur/acheteur, même jour de livraison). En l'absence de valeurs précédemment validées (ie : première déclaration du PEB), l'heure limite de réception de la contrepartie est l'horaire du premier pas du PEB dont la valeur de puissance est non nulle.
- si le PEB reçu pour le processus IJ contient uniquement des valeurs identiques à celui validé par RTE pour cet échange de bloc, l'heure limite de réception de la contrepartie est positionnée à 23h30 en pas 30 minutes (à 23h45 en pas 15 minutes) en J.

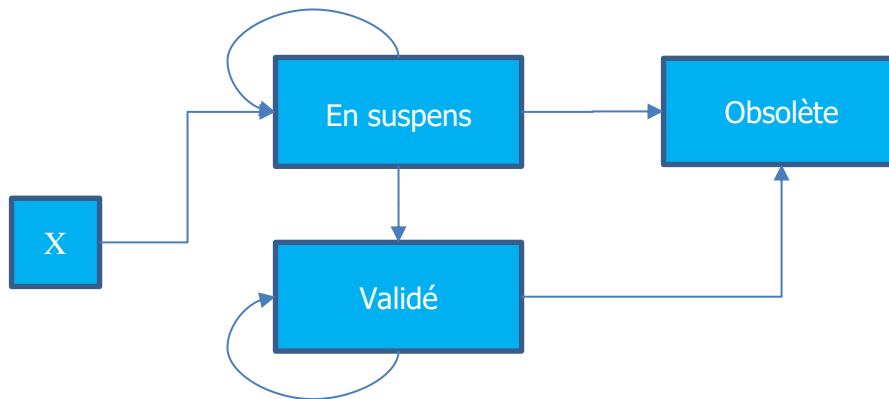
Si RTE n'a pas reçu le PEB de la contrepartie avant l'heure limite de réception de la contrepartie, le PEB passe à l'état « Obsolète ». Aucun PEB MATCHE n'est créé ni enregistré par RTE.

Exemple : si le premier pas du PEB dont la valeur de puissance est différente de 0 ou du dernier PEB MATCHE Validé est 08h30 de J, alors l'heure limite est 08h30 de J.

4.5 Processus de validation des PEB MATCHES

4.5.1 Principe

Le processus de validation d'un PEB MATCHE consiste à passer son état de « En suspens » à l'état « Validé ».



Le passage à l'état Validé d'un PEB MATCHÉ implique le passage à l'état Obsolète de la version précédente validée.

4.5.2 Période de réalisation du processus de validation des PEB MATCHES

La période de validation est fonction du processus J-1 ou IJ :

- pour les programmes d'échange de blocs issus du processus J-1, le processus de validation est réalisé à partir de J-1 14h00 jusqu'à J-1 16h30 exclu.
- pour les programmes d'échange de blocs issus du processus IJ, le processus de validation est réalisé en continu à partir de 16h30 en J-1 jusqu'à 23h30 en pas 30 minutes (ou 23h45 en pas 15 minutes) en IJ.

Le processus de validation est déclenché :

- toutes les 30 minutes à partir de 14h00 en J-1 en pas 30 minutes (ou toutes les 15 minutes en pas 15 minutes) ;
- après chaque réalisation de matching.

Il est réalisé :

- dans l'ordre chronologique de création des PEB MATCHES et de réception du PEB de la contrepartie ;
- à chaque schedule document reçu, après le matching de l'ensemble des PEB du document, le processus de validation est effectué en privilégiant les PEB à l'achat puis les PEB à la vente, dans l'ordre chronologique de réception du PEB de la contrepartie.

L'heure limite de validation est définie comme :

- pour un PEB MATCHÉ issu du processus J-1 : J-1 16h30 ;
- pour un PEB MATCHÉ issu du processus IJ : l'horaire du premier pas dans le futur dont la valeur de puissance est différente de celle précédemment validée par RTE pour cet échange de bloc (même couple de RE vendeur/acheteur, même type de processus, même

jour de livraison). En l'absence de valeurs précédemment validées (ie : premier PEB MATCHE), l'heure limite de validation est l'horaire du premier pas du PEB MATCHE dans le futur dont la valeur de puissance est non nulle.

5. Le calcul des bilans

Un bilan journalier est une énergie, définie en MWh ; correspondant pour un RE et une date de livraison donnée :

- à la somme des achats (bilan journalier direction « ACHAT »), ou
- à la somme des ventes (bilan journalier direction « VENTE »), ou
- à la soustraction des achats aux ventes d'un RE (bilan journalier de direction « BILAN »).

L'application PEB permet d'accéder aux **bilans journaliers primaires** suivants :

- PEB (**code externe Z44**) : correspondant aux PEB MATCHES validés : dans ce cas, le calcul est un peu différent, à savoir que tous les PEB validés pour cette date avec la distinction pour les RE, les sites RPT et sites RPD qui sont vendeurs sont pris en compte, d'où les 3 lignes :
 - o Une ligne avec un type Z44_1 / VENTE pour le total des ventes avec des RE
 - o Une ligne avec un type Z44_2 / VENTE pour le total des ventes avec des sites RPT
 - o Une ligne avec un type Z44_3 / VENTE pour le total des ventes avec des sites RPD
- PEB PREV (**code externe Z48**) : correspondant aux PEB MATCHES (validés ou en suspens). Le calcul du bilan journalier PEB PREV est identique au calcul du bilan journalier PEB en prenant la dernière version des PEB MATCHES enregistrés même si le PEB MATCHE est en suspens. Cela permet d'avoir une vision du bilan journalier PEB en faisant l'hypothèse que tous les PEB MATCHE seront validés.

6. Format des documents

Les fichiers sont basés sur les fichiers du processus **ENTSO-E Scheduling System** :

- Schedule document basé sur le modèle Schedule Document
- Fichier d'accusé de réception basé sur le modèle Acknowledgement Document de l'ENTSO-E
- Fichier Confirmation Report basé sur le modèle Confirmation Report Document de l'ENTSO-E Scheduling System
- Fichier Anomaly Report basé sur le modèle Anomaly Report Document de l'ENTSO-E Scheduling System.
- Fichier Publication Report basé sur le modèle Schedule Document de l'ENTSO-E Scheduling System.

Tous les fichiers sont au format XML.

Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le portail services RTE (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>), en bas de page, sur le lien « les formats XSD ».

6.1 Schedule document

Le nom du schedule document a le format suivant :

```
PEB_<code EIC RE sender>_<date livraison>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <code EIC du RE sender> est le code EIC en X (ou Y) du RE envoyant le fichier.
- <date livraison> est la date de livraison du PEB au format YYYYMMDD.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :

Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 » envoyant des PEB pour la date de livraison du 15/10/2019 via un schedule document généré le 14/10/2019 à 13 :14 :42, le nom du schedule document est le suivant :

```
PEB_10X0123456789012_20191015_20191014131442.xml
```

Le schedule document utilise les fichiers XSD suivants :

- iec62325-451-2-schedule_v5_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le portail services RTE (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>), en bas de page, sur le lien « les formats XSD ».

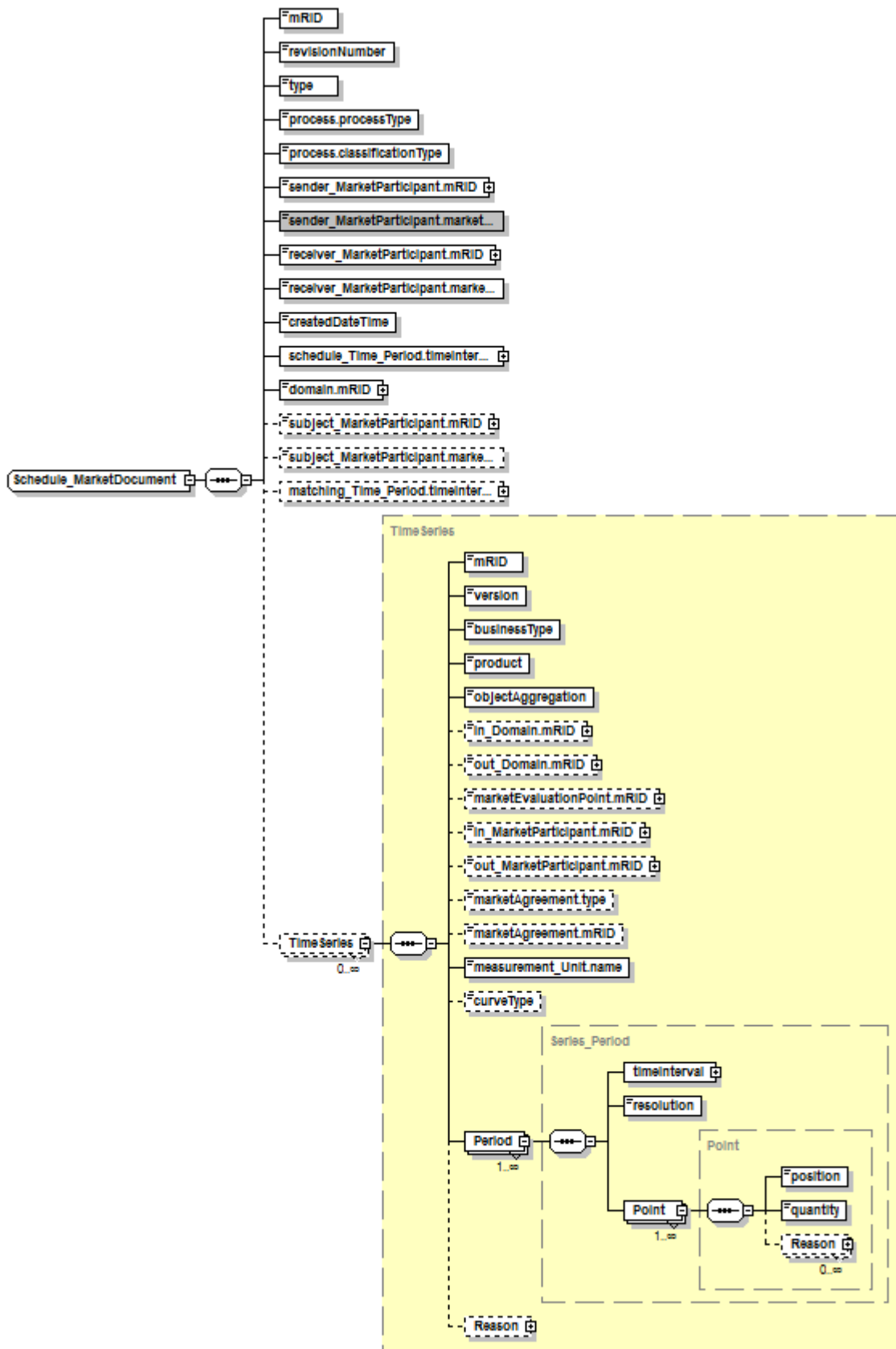
Ce sont ces fichiers XSD et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSO-E qui doivent être utilisés pour générer le schedule document.

La structure du schéma décrit par le fichier iec62325-451-2-schedule_v5_0.xsd doit être respectée, ainsi que les types de données, et les listes de valeurs possibles des champs qui sont données dans les XSD urn-entsoe.

L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information du schedule document est le suivant :

PEB
Règles SI



Un schedule document est défini comme un document appartenant au RE émetteur (champ `sender_MarketParticipant.mRID`), et pour une date de livraison (champ `schedule_Time_Period.timeInterval`).

La valeur du mRID du schedule document est donc unique pour un RE émetteur et une date de livraison quelque soit le processus.

Un autre RE émetteur ne doit pas avoir un schedule document avec la même valeur de mRID. Aussi, pour éviter que des RE différents puissent utiliser le même mRID, ce dernier est suggéré d'être composé comme suit :

<codeEIC du RE>-<date de livraison au format YYYYMMDD>-PEB

Exemple : 10X0123456789012-20191001-PEB

Ce document doit contenir l'ensemble des PEB pour la date de livraison en question.

Un PEB RE-RE est identifié par le couple RE vendeur/RE acheteur (via les champs out_MarketParticipant.mRID et in_MarketParticipant.mRID).

Un PEB RE-Site est identifié par le couple RE vendeur/Site acheteur (via les champs out_MarketParticipant.mRID et marketEvaluationPoint.mRID).

Pour une date de livraison donnée et un couple (RE vendeur, RE acheteur), un RE doit toujours utiliser le même mRID de la classe TimeSeries pour chaque PEB.

Si le RE envoie plusieurs schedule documents portant sur la même date de livraison, le champ mRID du schedule document doit être identique dans tous les fichiers.

De même pour chaque PEB avec un couple (RE vendeur, RE acheteur), le champ mRID de la classe TimeSeries de ce couple doit être identique dans tous les fichiers. Pour un RE émetteur et une date de livraison donnée, si le RE envoie plusieurs TimeSeries avec différents RE contrepartie ou un autre rôle vendeur/acheteur, le mRID du schedule document reste identique mais le mRID de la TimeSeries change pour chaque couple (RE vendeur, RE acheteur).

Les champs revisionNumber du schedule document doivent s'incrémenter strictement au fil des envois de ces schedule document.

Les champs version de chaque PEB doivent s'incrémenter au fil des envois des schedule documents si le PEB a été modifié.

Ainsi, les champs version des PEB sont toujours inférieurs ou égaux au champ revisionNumber.

La signification des champs de ce modèle est la suivante :

6.1.1 Classe Schedule_MarketDocument:

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	<p>Identifiant unique du document.</p> <p>Pour éviter que des RE différents puissent utiliser le même mRID, il est suggéré de composer le mRID comme suit :</p> <p><codeEIC du RE>-<date de livraison au format YYYYMMDD>-PEB</p> <p>Exemple : 10X0123456789012-20191001-PEB</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>

revisionNumber	<p>Numéro de version du document (valeur comprise entre 1 et 999). Pour un nouveau schedule document reçu, le numéro de version doit être supérieur au numéro de version précédemment reçu par l'application PEB. Il n'est pas demandé que le premier envoi soit la version 1. Le rejet d'un document implique l'incrémentation du numéro de version si le RE envoie une nouvelle version de son schedule document. Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
type	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A01 » (Balance responsable schedule) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
process.processType	<p>Ce champ doit avoir la valeur « A01 » (Day ahead) pour les nominations avant J-1 à 16h30 ou « A18 » (Intraday total) pour les nominations entre 16h30 en J-1 et 23h30 en IJ (23h45 en pas 15 minutes). Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
process.classification Type	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A01 » (Detail Type) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
sender_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE ayant envoyé la requête contenant le schedule document. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</sender_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
sender_MarketParticipant.marketRole.type	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
receiver_MarketParticipant.mRID	<p>Code EIC de RTE. Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10XFR-RTE-----Q », accompagné du coding scheme à « A01 » Exemple : Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE-----Q</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
createdDateTime	<p>Date et heure de génération du schedule document exprimée en temps UTC, au format YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ</p>

<p>schedule_Time_Period.timeInterval</p>	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le document. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE. Il s'agit de la date de livraison de l'échange de blocs.</p> <p>Les date/heure doivent être exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p> <p>Compte tenu du fait que pour couvrir la période d'UNE journée deux date/heure sont données, les date/heure prennent en compte le décalage horaire entre l'heure UTC et l'heure locale de Paris. La date/heure de début doit être forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) doit être égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) doit être égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-09-30T22:00Z</start> <end>2014-10-01T22:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval> Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-10-25T22:00Z</start> <end>2014-10-26T23:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval></p>
<p>domain.mRID</p>	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 »</p> <p>Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
<p>SubjectParty</p>	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
<p>SubjectRole</p>	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
<p>MatchingPeriod</p>	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>

6.1.1.1 Classe TimeSeries :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	<p>Identifiant unique de la TimeSeries dans le document.</p> <p>Pour un mRID du schedule document donné, le mRID de TimeSeries est unique pour chaque PEB.</p> <p>Lors de l'envoi d'une nouvelle version d'un PEB, le mRID ne doit pas changer.</p> <p>Taille : 9 caractères numériques au maximum.</p>
version	<p>Numéro de version de la Time Series (valeur comprise entre 1 et 999).</p> <p>Ce numéro doit être inférieur ou égal au numéro de version du schedule document (revisionNumber).</p> <p>Les numéros de version des TimeSeries qui vont être mises à jour doivent être augmentés.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
businessType	<p>Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
product	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « 8716867000016 » (Active Power)</p> <p>Taille : 13 caractères numériques au maximum</p>
objectAggregation	<p>Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site.</p> <p>Ce champ peut prendre les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE • « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
in_Domain.mRID	<p>Ce champ vaut « 10YFR-RTE-----C » accompagné du coding scheme à « A01 ».</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
out_Domain.mRID	<p>Ce champ vaut « 10YFR-RTE-----C » accompagné du coding scheme à « A01 ».</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
marketEvaluationPoint.mRID	<p>Ce champ doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le code EIC en Z du point de mesure du site dans le cas d'un site RPT (codingScheme = A01) - Le code PRM du point de mesure du site dans le cas d'un site RPD (codingScheme = NFR) <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

in_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE acheteur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Cette balise n'est pas présente dans les échanges RE-Site.</p> <p>Exemple :</p> <pre><in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
out_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple :</p> <pre><out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789025</out_MarketParticipant.mRID></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
marketAgreement.type	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
marketAgreement.mRID	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
measurement_Unit.name	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « MAW » (Mega Watt)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
curveType	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>

- Classe Series_Period (il ne peut y avoir qu'une Series_Period par timeSeries) :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
timeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un intervalle.</p> <p>Cette période doit être d'UNE SEULE JOURNEE et être strictement égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval.</p> <p>Il ne doit pas y avoir plus d'une instance timeInterval.</p> <p>Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval :</p> <p>YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p> <p>Mêmes valeurs que pour le champ : schedule_Time_Period.timeInterval du schedule document.</p>

resolution	<p>Indique la résolution des valeurs.</p> <p><u>Pour le jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivot,</u> la résolution est au pas 30 minutes, ce champ doit donc avoir la valeur « PT30M »</p> <p><u>Pour le jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivot,</u> la résolution est au pas 15 minutes, ce champ doit donc avoir la valeur « PT15M »</p>
------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Classe Point :

CHAMPS	DESCRIPTIONS																																																																			
position	<p>C'est la position d'un pas. Ce champ est un entier positif.</p> <p><u>Pour le jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivot,</u> selon le type de jour de la date de livraison, le champ position doit prendre les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 1 à 48 pour un jour normal • De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) • De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) <p>Les différentes valeurs du champ position sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou). La correspondance entre le numéro de la position et le pas demi-heure est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jour normal sur 24 heures : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>--</td> <td>47</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00-00:30</td> <td>00:30-01:00</td> <td>01:00-01:30</td> <td>---</td> <td>--</td> <td>23:00-23:30</td> <td>23:30-24:00</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>45</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00-00:30</td> <td>00:30-01:00</td> <td>01:00-01:30</td> <td>01:30-02:00</td> <td>03:00-03:30</td> <td>03:30-04:00</td> <td>04:00-04:30</td> <td>--</td> <td>--</td> <td>23:00-23:30</td> <td>23:30-24:00</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00-00:30</td> <td>00:30-01:00</td> <td>01:00-01:30</td> <td>01:30-02:00</td> <td>02:00-02:30</td> <td>02:30-03:00</td> <td>02:30-03:00</td> <td>02:30-03:00</td> </tr> <tr> <td>Position</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>47</td> <td>48</td> <td>49</td> <td>50</td> </tr> </table>	Position	1	2	3	---	--	47	48	Pas	00:00-00:30	00:30-01:00	01:00-01:30	---	--	23:00-23:30	23:30-24:00	Position	1	2	3	4	5	6	7	-	-	45	46	Pas	00:00-00:30	00:30-01:00	01:00-01:30	01:30-02:00	03:00-03:30	03:30-04:00	04:00-04:30	--	--	23:00-23:30	23:30-24:00	Position	1	2	3	4	5	6	7	8	Pas	00:00-00:30	00:30-01:00	01:00-01:30	01:30-02:00	02:00-02:30	02:30-03:00	02:30-03:00	02:30-03:00	Position	9	10	---	---	47	48	49	50
Position	1	2	3	---	--	47	48																																																													
Pas	00:00-00:30	00:30-01:00	01:00-01:30	---	--	23:00-23:30	23:30-24:00																																																													
Position	1	2	3	4	5	6	7	-	-	45	46																																																									
Pas	00:00-00:30	00:30-01:00	01:00-01:30	01:30-02:00	03:00-03:30	03:30-04:00	04:00-04:30	--	--	23:00-23:30	23:30-24:00																																																									
Position	1	2	3	4	5	6	7	8																																																												
Pas	00:00-00:30	00:30-01:00	01:00-01:30	01:30-02:00	02:00-02:30	02:30-03:00	02:30-03:00	02:30-03:00																																																												
Position	9	10	---	---	47	48	49	50																																																												

Pas	03:00-03:30	03:30-04:00	---	---	22:00-22:30	22:30-23:00	23:00-23:30	23:30-24:00																																																																																																										
<p>Les positions 7 et 8 correspondent au deux pas demi-heures de l'heure supplémentaire du changement d'heure.</p> <p><u>Pour le jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivot,</u> selon le type de jour de la date de livraison, le champ position doit prendre les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> De 1 à 96 pour un jour normal De 1 à 92 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) De 1 à 100 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) <p>Les différentes valeurs du champ position sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou). La correspondance entre le numéro de la position et le pas demi-heure est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Jour normal sur 24 heures : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>--</td> <td>95</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00-00:15</td> <td>00:15-00:30</td> <td>00:30-00:45</td> <td>---</td> <td>--</td> <td>23:30-23:45</td> <td>23:45-24:00</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00-00:15</td> <td>00:15-00:30</td> <td>00:30-00:45</td> <td>00:45-01:00</td> <td>01:00-01:15</td> <td>01:15-01:30</td> <td>01:30-01:45</td> <td>01:45-02:00</td> </tr> <tr> <td>Position</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>91</td> <td>92</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>03:00-03:15</td> <td>03:15-03:30</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:30-23:45</td> <td>23:45-24:00</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00-00:15</td> <td>00:15-00:30</td> <td>00:30-00:45</td> <td>00:45-01:00</td> <td>01:00-01:15</td> <td>01:15-01:30</td> <td>01:30-01:45</td> <td>01:45-02:00</td> </tr> <tr> <td>Position</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>02:00-02:15</td> <td>02:15-02:30</td> <td>02:30-02:45</td> <td>02:45-03:00</td> <td>02:00-02:15</td> <td>02:15-02:30</td> <td>02:30-02:45</td> <td>02:45-03:00</td> </tr> <tr> <td>Position</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>99</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>03:00-03:15</td> <td>03:15-03:30</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:30-23:45</td> <td>23:45-24:00</td> </tr> </table> <p>Les positions 13 et 16 correspondent aux 4 pas quart-heure de l'heure supplémentaire du changement d'heure.</p>									Position	1	2	3	---	--	95	96	Pas	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	---	--	23:30-23:45	23:45-24:00	Position	1	2	3	4	5	6	7	8	Pas	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	00:45-01:00	01:00-01:15	01:15-01:30	01:30-01:45	01:45-02:00	Position	9	10	---	---	---	---	91	92	Pas	03:00-03:15	03:15-03:30	---	---	---	---	23:30-23:45	23:45-24:00	Position	1	2	3	4	5	6	7	8	Pas	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	00:45-01:00	01:00-01:15	01:15-01:30	01:30-01:45	01:45-02:00	Position	9	10	11	12	13	14	15	16	Pas	02:00-02:15	02:15-02:30	02:30-02:45	02:45-03:00	02:00-02:15	02:15-02:30	02:30-02:45	02:45-03:00	Position	17	18	---	---	---	---	99	100	Pas	03:00-03:15	03:15-03:30	---	---	---	---	23:30-23:45	23:45-24:00
Position	1	2	3	---	--	95	96																																																																																																											
Pas	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	---	--	23:30-23:45	23:45-24:00																																																																																																											
Position	1	2	3	4	5	6	7	8																																																																																																										
Pas	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	00:45-01:00	01:00-01:15	01:15-01:30	01:30-01:45	01:45-02:00																																																																																																										
Position	9	10	---	---	---	---	91	92																																																																																																										
Pas	03:00-03:15	03:15-03:30	---	---	---	---	23:30-23:45	23:45-24:00																																																																																																										
Position	1	2	3	4	5	6	7	8																																																																																																										
Pas	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	00:45-01:00	01:00-01:15	01:15-01:30	01:30-01:45	01:45-02:00																																																																																																										
Position	9	10	11	12	13	14	15	16																																																																																																										
Pas	02:00-02:15	02:15-02:30	02:30-02:45	02:45-03:00	02:00-02:15	02:15-02:30	02:30-02:45	02:45-03:00																																																																																																										
Position	17	18	---	---	---	---	99	100																																																																																																										
Pas	03:00-03:15	03:15-03:30	---	---	---	---	23:30-23:45	23:45-24:00																																																																																																										
quantity	<p>Valeur en MW de l'échange de blocs pour une position. Chaque valeur est un nombre avec 2 chiffres après le point maximum, supérieur ou égal à zéro. Exemple : 142.75</p>																																																																																																																	

- Classe Reason :

Il peut être associé des éléments de la classe Reason au niveau de la classe TimeSeries ou de la classe Point.

Dans tous les cas, les champs de la classe Reason sont ignorés par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure de classe Reason dans le schedule document.

Les codes EIC de l'ensemble des acteurs actifs sur le marché français sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse suivante : https://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_producteurs/services_clients/eic_codes.jsp

6.2 Acknowledgement document

Le nom du document d'accusé de réception a le format suivant :

```
PEB_ACK_<statut>_<code EIC RE destinataire>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <statut> est le statut de l'acknowledgement : « REJ » si le fichier traité est refusé par l'application PEB, « OK » si le fichier est pris en compte par l'application PEB.
- <code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X (ou Y) du RE destinataire du fichier.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :

Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », auquel RTE adresse un acknowledgement généré par RTE le 12/10/2019 à 11:01:24 suite au traitement d'un fichier du RE.

Si le fichier du RE est déterminé par RTE comme étant conforme, le nom de l'acknowledgement est le suivant :

```
PEB_ACK_OK_10X0123456789012_20191012110124.xml
```

Si le fichier du RE est déterminé par RTE comme étant non conforme, le nom de l'acknowledgement est le suivant :

```
PEB_ACK_REJ_10X0123456789012_20191012110124.xml
```

L'acknowledgement utilise les fichiers XSD suivantes :

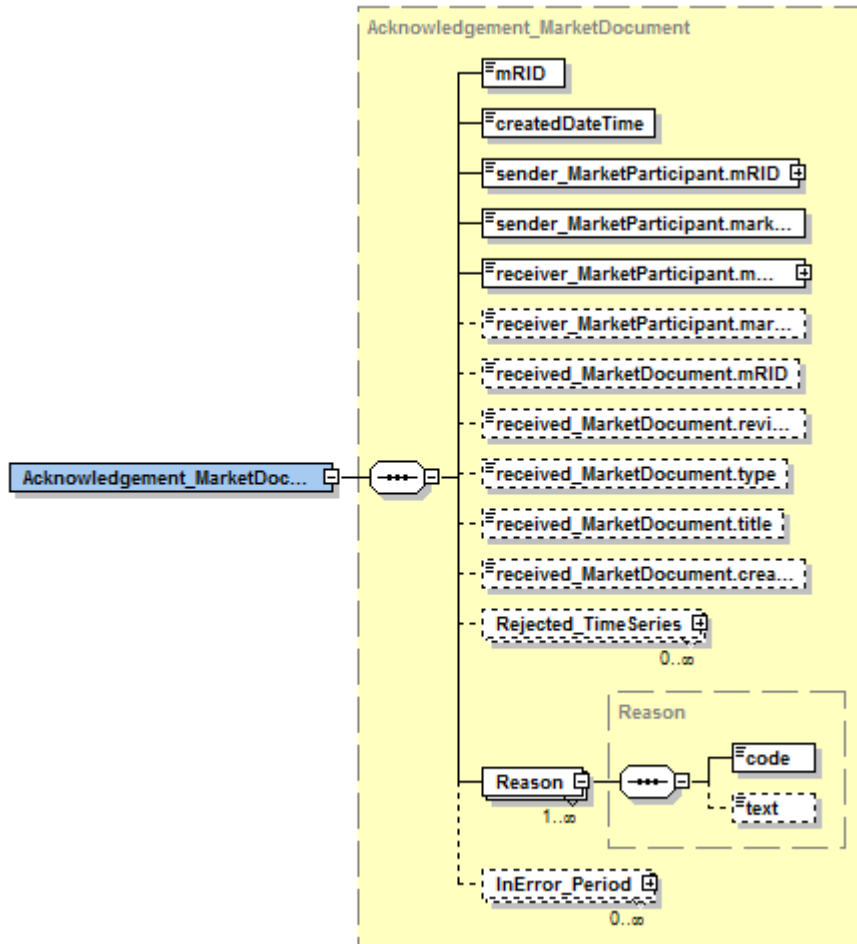
- iec62325-451-1-acknowledgement_v7_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le portail services RTE (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>), en bas de page, sur le lien « les formats XSD ».

Ce sont ces fichiers XSD et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSO-E qui sont utilisés pour générer le fichier d'accusé de réception.

L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information de l'acknowledgement document est le suivant :



La signification des champs de ce modèle est la suivante :

6.2.1 Classe Acknowledgement_MarketDocument :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	Ce champ est l'identifiant du document d'accusé de réception. La valeur de ce champ est unique pour l'ensemble des fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report, Publication report) générés par l'application PEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération de l'acknowledgement par l'application PEB. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ

CHAMPS	DESCRIPTIONS
sender_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE est « 10XFR-RTE-----Q » accompagné du coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE-----Q</sender_MarketParticipant.mRID></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
sender_MarketParticipant.marketRole.type	<p>La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
receiver_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE ayant envoyé la requête auquel l'application PEB génère un acknowledgement. Il s'agit du RE destinataire de l'acknowledgement.</p> <p>Le coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	<p>La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
received_MarketDocument.mRID	<p>La valeur de cette balise est égale à celle du champ mRID du document pour lequel l'Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
received_MarketDocument.revisionNumber	<p>Cette balise est présente dans le cas où l'acknowledgement fait suite à un schedule document.</p> <p>Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale à celle du champ revisionNumber du schedule document pour lequel l'Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
received_MarketDocument.type	<p>Cette balise est présente dans le cas où l'acknowledgement fait suite à un schedule document.</p> <p>Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale à celle du champ type du schedule document pour lequel l'Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
received_MarketDocument.title	<p>La valeur de cette balise est égale au nom du fichier (dans le cas d'un upload de fichier) pour lequel l'Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 150 caractères alphanumériques au maximum</p>

CHAMPS	DESCRIPTIONS
received_MarketDocument.createdDateTime	Cette balise est toujours présente et est égale à la date/heure de réception de la requête reçue du RE à convertir en heure UTC (format YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ).

- Champs de la classe « Reason » :
 - Champ « code » :
 - Au moins un code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
 - Champ « text » :
 - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Les classes « TimeSeriesRejection » et « TimeIntervalError » ne sont pas utilisées.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A01	<i>Message fully accepted</i>	Le Schedule Document ne comportait pas d'anomalies et a été intégré : les PEB ont été créés.
A02	<i>Message fully rejected. Several or no xml request.</i>	Le body de la requête API comportait plusieurs ou aucune classe Schedule_MarketDocument.
A02	<i>Message fully rejected. Some fields with unexpected values.</i>	Le fichier ne respecte pas le document .XSD décrit en annexe.
A02	<i>Message fully rejected. Some quantities with negatives values.</i>	Le Schedule Document contient au moins un échange avec au moins une donnée négative : <TimeSeries><Period><Point><quantity>.
A02	<i>Message fully rejected. Quantities with more than 2 decimals not authorized</i>	Le Schedule Document contient au moins un échange avec au moins une donnée qui comporte plus de 2 décimales : <TimeSeries><Period><Point><quantity>. Exemple : 2564.26 => valeur acceptée 2415.101 => valeur refusée.

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A02	<i>Message fully rejected. Incorrect value for Sender/Receiver Role or Receiver Identification.</i>	L'une des balises suivantes n'est pas correctement renseignée : <sender_MarketParticipant.marketRole.type> <receiver_MarketParticipant.marketRole.type> <receiver_MarketParticipant.mRID>
A02	<i>Message fully rejected. Lower value of revisionNumber relative to Senders Time Series Version.</i>	La valeur de la balise <revisionNumber> est inférieure à la valeur de la balise <version> d'au moins une <Timeseries>
A04	<i>Message fully rejected. Noncompliant dates for schedule_Time_Period.timeInterval or timeInterval fields.</i>	Les dates des balises <schedule_Time_Period.timeInterval> ou <TimeSeries><Period><timeInterval> ne sont pas au bon format.
A04	<i>Message fully rejected. Noncompliant dates for schedule_Time_Period.timeInterval or timeInterval fields.</i>	Les dates des balises <schedule_Time_Period.timeInterval> ou <TimeSeries><Period><timeInterval> n'ont pas 1 jour d'intervalle.
A04	<i>Message fully rejected. Noncompliant dates for schedule_Time_Period.timeInterval or timeInterval fields.</i>	Les dates des balises <schedule_Time_Period.timeInterval> et <TimeSeries><Period><timeInterval> sont différentes.
A04	<i>Message fully rejected. Time interval incorrect.</i>	La date définie dans <schedule_Time_Period.timeInterval-end> n'est pas autorisée pour le <processType>.
A02	<i>Message fully rejected. EIC code non conform.</i>	La balise sender_MarketParticipant.mRID ne correspond pas au responsable d'équilibre ayant envoyé le Schedule Document.
A05	<i>Sender without valid BRP contract.</i>	Le responsable d'équilibre n'est pas valide pour la date de livraison.
A02	<i>Message fully rejected. revisionNumber value already existing higher or equal.</i>	La version du Schedule Document <revisionNumber> n'est pas supérieure à celle du dernier Schedule Document reçu.
A02	<i>Message fully rejected. A doc mrid already exists for the same Period time. Document mrid can not be changed.</i>	Le mRID du Schedule Document est différent des Schedule Document déjà intégrés sans erreur pour la date de livraison.

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A02	<i>Message fully rejected. A doc mrid already exists for another Period time or another Balance Responsible Party.</i>	Le mRID du Schedule Document est déjà utilisé par un autre RE et/ou une autre date de livraison.
A02	<i>Message fully rejected. Sender has to be seller (out_MarketParticipant.mRID) or buyer (in_MarketParticipant.mRID) within file.</i>	Il existe au moins un échange dans le Schedule Document pour lequel le RE qui transmet le Schedule Document n'est pas présent dans l'une des 2 balises <in_MarketParticipant.mRID> et <out_MarketParticipant.mRID>
A02	<i>Message fully rejected. Sender has to be seller (out_MarketParticipant.mRID) or buyer (in_MarketParticipant.mRID) within file.</i>	Il existe au moins un échange dans le Schedule Document pour lequel le RE qui transmet le Schedule Document est présent dans les 2 balises <in_MarketParticipant.mRID> et <out_MarketParticipant.mRID>
A02	<i>Message fully rejected. Presence of two or more timeseries with same seller (out_MarketParticipant.mRID) and buyer (in_MarketParticipant.mRID) not authorized within file.</i>	Il existe au moins 2 échanges identiques dans le Schedule Document : même <in_MarketParticipant.mRID> et même <out_MarketParticipant.mRID>
A02	<i>Message fully rejected. Counterpart unknown or without valid BRP contract : <Code EIC></i>	Il y a dans le Schedule Document au moins 1 échange avec un RE qui n'existe pas ou qui n'est pas valide pour la date de livraison. Le <code EIC> indiqué est l'identifiant de la première contrepartie invalide trouvée.
A02	<i>Message fully rejected. Counterpart Site unknown or without valid NEB-Site contract : <code EIC> ou <code PRM></i>	Il y a dans le Schedule Document au moins 1 échange avec un site qui n'existe pas, qui n'est pas valide ou pour lequel il n'y a pas de contrat valide avec le RE pour la date de livraison. Le <code EIC> ou <code PRM> indiqué est l'identifiant de la première contrepartie invalide trouvée.

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A02	<i>Message fully rejected. A TimeSeries mRID is not a number</i>	Il y a dans le Schedule Document au moins 1 TimeSerie qui contient un mRID qui n'est pas un nombre.
A02	<i>Message fully rejected. Several TimeSeries have the same mRID</i>	Il y a dans le Schedule Document au moins 2 TimeSerie qui contiennent le même mRID.
A02	<i>Message fully rejected. A timeseries mrid already exist for another Period time and buyer seller. Timeseries mrid must be unique for a Period time and buyer seller.</i>	Il y a dans le Schedule Document au moins 1 Timeserie qui contient un mRID déjà utilisé pour un autre couple acheteur/vendeur dans une version précédente du Schedule Document.
A02	<i>Message fully rejected. A timeseries mrid already exist for the same Period time and buyer seller. Timeseries mrid can not be changed.</i>	Un des échanges du Schedule Document a déjà été intégré dans un Schedule Document précédent avec un mRID différent : <TimeSeries><mRID>.
A02	<i>Message fully rejected. TimeSeries sent previously are missing</i>	Il manque des TimeSeries dans ce Schedule Document par rapport à la dernière version du Schedule Document envoyée.
A02	<i>Message fully rejected. Position inconsistency.</i>	Un des échanges du Schedule Document contient une résolution différente de celle attendue dans l'application : <TimeSeries><Period><resolution>.
A02	<i>Message fully rejected. Position inconsistency.</i>	Un des échanges du Schedule Document ne contient pas le nombre de positions attendu dans l'application selon la résolution et le type de journée (avec ou sans changement d'heure).
A02	<i>Message fully rejected. Position inconsistency.</i>	Il existe au moins un point de rupture dans les positions d'un des échanges du Schedule Document.

6.3 Anomaly report

L'anomaly report est un document xml utilisé pour signifier au(x) RE leurs PEB (non matchés) ou PEB Matchés qui n'ont pas été validés.

Il contient l'ensemble des PEB en anomalie ainsi que les raisons de l'anomalie.

Le système filtre les PEB en anomalie avec une énergie totale égale à zéro.

Il est envoyé en réponse à un status request de type « anomaly report »

Il est disponible via les IHM. Il est possible de récupérer les anomaly report des jours précédents jusque 365 jours dans le passé et 30 jours dans le futur (à partir de J-30 à 0h00).

Le nom de l'Anomaly Report a le format suivant :

```
PEB_AnomalyReport_<code EIC RE destinataire>_<date
livraison>_<process.processType>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X (ou Y) du RE destinataire de l'anomaly report.
- <date livraison> est la date de livraison du PEB au format YYYYMMDD.
- <process.processType> est le process.processType du document envoyé (A01 pour le J-1 ou A18 pour l'IJ)
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :

Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », pour lequel RTE adresse un anomaly report généré le 12/10/2019 à 00:01:24 et relatif à un schedule document du RE ayant des PEB non matchés portant sur la date de livraison du 12/10/2019, le nom de l'anomaly report est le suivant :

```
PEB_AnomalyReport_10X0123456789012_20191012_A18_20191012000124.xml
```

L'anomaly report utilise le fichier XSD suivant :

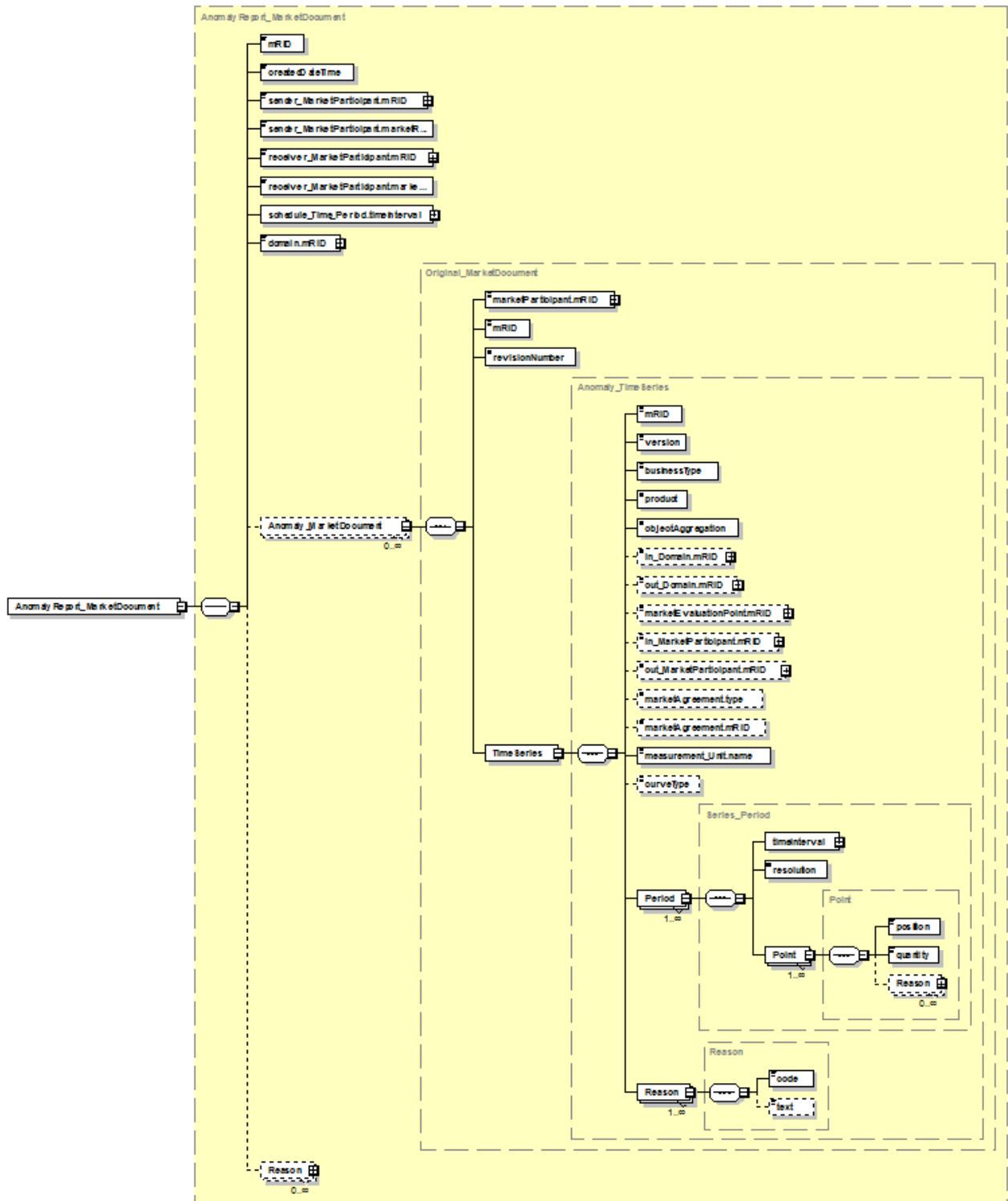
- iec62325-451-2-anomaly_v5_1.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le portail services RTE (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>), en bas de page, sur le lien « les formats XSD ».

Ce sont ces fichiers XSD et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSO-E qui sont utilisés pour générer le fichier Anomaly Report.

L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information de l'Anomaly Report document est le suivant :



La signification des champs de ce modèle est la suivante :
(seul les champs utilisés et devant être présents dans le fichier sont explicités.)

6.3.1 Classe AnomalyReport_MarketDocument:

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	<p>Ce champ est l'identifiant de l'anomaly report.</p> <p>La valeur de ce champ est unique pour l'ensemble des fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report, Publication report) générés par PEB.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
createdDateTime	<p>Date et heure de génération de l'anomaly report par l'application PEB.</p> <p>La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ</p>
sender_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE qui est « 10XFR-RTE-----Q » accompagné du coding scheme qui est « A01 »</p> <p>Exemple : <code><sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE-----Q</sender_MarketParticipant.mRID></code></p> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
sender_MarketParticipant.marketRole.type	<p>La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
receiver_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE destinataire de l'anomaly report généré par l'application PEB.</p> <p>Le coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple : <code><receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID></code></p> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	<p>La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

CHAMPS	DESCRIPTIONS
schedule_Time_Period.timeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par l'anomaly report. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE, et correspondre à la date de livraison pour laquelle l'anomaly report est généré.</p> <p>Les date/heure sont exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p> <p>La date/heure de début est forcément égale à la date/heure de fin - 1 jour.</p> <p>Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) est égale à 22:00.</p> <p>Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) est égale à 23:00.</p> <p>Exemple pour la date du 1er octobre 2014 :</p> <pre><schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-09-30T22:00Z</start> <end>2014-10-01T22:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval></pre> <p>Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) :</p> <pre><schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-10-25T22:00Z</start> <end>2014-10-26T23:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval></pre>
domain.mRID	<p>La valeur de ce champ est « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 ».</p> <p>Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>

6.3.1.1 Classe Anomaly_MarketDocument :

CHAMPS	DESCRIPTION
marketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE pour lequel l'application PEB génère un anomaly report. Il s'agit du RE destinataire de l'anomaly report. Le coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><marketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</ marketParticipant.mRID></pre> <p>Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>

mRID	Correspond au champ mRID du schedule document du RE (RE auquel l'anomaly report est envoyé), demande sur la base de laquelle l'anomaly report est généré par l'application PEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum.
revisionNumber	Correspond au champ revisionNumber du schedule document du RE (RE auquel l'anomaly report est envoyé), demande sur la base de laquelle l'anomaly report est généré par l'application PEB. Taille : 3 caractères numériques au maximum

6.3.1.1.1 Classe TimeSeries :

CHAMPS	DESCRIPTION
mRID	Correspond à l'identifiant (mRID) du PEB en anomalie. Taille : 9 caractères numériques au maximum.
Version	Correspond à la version du PEB en anomalie. Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
Product	La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum
objectAggregation	Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site. Ce champ peut prendre les valeurs : <ul style="list-style-type: none"> « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

in_MarketParticipant.mRID	<p>La valeur de cette balise doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le code EIC en X (ou Y) du RE acheteur, avec codingScheme = « A01 » • ou code EIC en Z du site RPT acheteur, avec codingScheme = « A01 » • ou code PRM du site RPD acheteur, avec codingScheme = « NFR » <p>Exemple : <code><in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID></code> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
out_MarketParticipant.mRID	<p>Code EIC en X (ou Y) du RE vendeur du PEB identifiée par les champs précédents. La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple : <code><out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</out_MarketParticipant.mRID></code> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
measurement_Unit.name	<p>La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

- Classe Period :

CHAMPS	DESCRIPTION
timeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un intervalle. Cette période doit être égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p>
Resolution	<p><u>Pour un jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivot,</u> la résolution est au pas 30 minutes, ce champ a donc la valeur « PT30M » <u>Pour un jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivot,</u> la résolution est au pas 15 minutes, ce champ a donc la valeur « PT15M »</p>

- Classe Point :

CHAMPS	DESCRIPTION
position	<p>Position d'un pas de programmation. Ce champ est un entier positif.</p> <p><u>Pour un jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivote</u>, selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs :</p> <p>De 1 à 48 pour un jour normal De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Été (jour de 23 heures) De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Été vers Hiver (jour de 25 heures) Les différentes valeurs du champ position sont uniques et successives (pas de doublon et pas de trou).</p> <p><u>Pour un jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivote</u>, selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs :</p> <p>De 1 à 96 pour un jour normal De 1 à 92 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Été (jour de 23 heures) De 1 à 100 pour un jour de changement d'heure Été vers Hiver (jour de 25 heures) Les différentes valeurs du champ position sont uniques et successives (pas de doublon et pas de trou).</p>
quantity	<p>Valeur en MW de l'échange de blocs pour une position. Chaque valeur est un nombre avec 2 chiffres après le point maximum, supérieur ou égal à zéro. Exemple : 142.75</p> <p>Pour un PEB en attente de matching, les valeurs sont les valeurs du PEB en attente de matching. Pour un PEB en attente de nomination, les valeurs sont les valeurs du PEB de la contrepartie. Pour un PEB obsolète, les valeurs sont les valeurs du PEB obsolète. Si un PEB est matché en suspens, les valeurs sont les valeurs du PEB matché Si un PEB matché est obsolète, les valeurs sont les valeurs du PEB matché obsolète</p>

- Classe Reason (associée à une TimeSeries comme le montre le modèle d'information ou à un point) :

- Champ « code » :
 - le code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
- Champ « text » :
 - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A28	<i>Counterpart time series missing.</i>	PEB en attente de matching. La contrepartie du RE à l'origine de la requête n'a pas envoyé de PEB pour faire le matching.
Z15	<i>For action: counterpart TimeSeries added</i>	PEB en attente de nomination. Une contrepartie a déclaré un échange avec le RE à l'origine de la requête mais celui-ci n'a toujours pas envoyé le PEB complémentaire.
A67	<i>Limit Data is not available.</i>	PEB matché en suspens. Le RE et sa contrepartie ont envoyé chacun un Schedule Document et leur échange est en attente de validation par le traitement de validation.
A09	<i>Quantity differences.</i>	PEB matché en suspens discordant. (Message au niveau de la TimeSerie) Le RE et sa contrepartie ont envoyé chacun une TimeSerie mais tous les pas de temps ont des quantités différentes.

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A09	<i>Timeseries not matching. Quantity differences.</i>	PEB matché en suspens discordant. Le RE et sa contrepartie ont envoyé chacun une TimeSerie mais ils ont au moins une quantité concordante et quantité une discordante dans leurs déclarations.
A09	<i>Quantity differences.</i>	PEB matché en suspens discordant. (Message au niveau du Point) Une quantité différente a été déclarée par l'acheteur et le vendeur pour ce pas de temps.
A57	<i>Deadline passed without counterpart nomination.</i>	PEB obsolète en IJ. Ce code est accompagné du code A28 si le PEB était en attente de matching avant l'heure limite de réception de la contrepartie. Ce code est accompagné du code Z15 si le PEB était en attente de nomination avant l'heure limite de réception de la contrepartie. L'heure limite de réception en IJ est définie à l'article 4.4.2.

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A57	<i>End of DA process without counterpart nomination.</i>	PEB obsolète en J-1. Ce code est accompagné du code A28 si le PEB était en attente de matching avant l'heure limite de réception de la contrepartie. Ce code est accompagné du code Z15 si le PEB était en attente de nomination avant l'heure limite de réception de la contrepartie. L'heure limite de réception en J-1 est définie à l'article 4.4.2.
B27	<i>The Financial Security didn't have the time to treat the Schedule Document.</i>	Le Schedule Document a été transmis trop tardivement et la dernière validation n'a pas pu le prendre en compte. Les RE de l'échange concerné doivent rénommer afin que l'envoi soit pris en compte.

6.4 Confirmation report

Le confirmation report est un document xml utilisé pour signifier au(x) RE leurs PEB MATCHES validés.

- Il contient l'ensemble des PEB MATCHES au statut validé résultant de l'envoi d'un schedule document.
- Il est envoyé en réponse à un status request de type « confirmation report »
- Il est disponible via les IHM. Il est possible de récupérer les confirmation report des jours précédents jusque 365 jours dans le passé et 1 jour dans le futur (à partir de J-1 à 0h00).

Le nom du fichier Confirmation Report a le format suivant :

```
PEB_ConfirmationReport_<code EIC RE destinataire>_<date
livraison>_<process.processType>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

<code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X (ou Y) du RE destinataire du confirmation report.

<date livraison> est la date de livraison de l'échange de blocs au format YYYYMMDD.

<process.processType> est le process.processType du document envoyé (A01 pour le J-1 ou A18 pour l'IJ)

<date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :

Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », pour lequel RTE adresse un confirmation report généré le 12/10/2019 à 15:01:24 et relatif à un schedule document du RE portant sur la date de livraison du 12/10/2019, le nom du confirmation report est le suivant :

PEB_ConfirmationReport_10X0123456789012_20191012_A18_20191012150124.xml

Le confirmation report utilise les fichiers XSD suivantes :

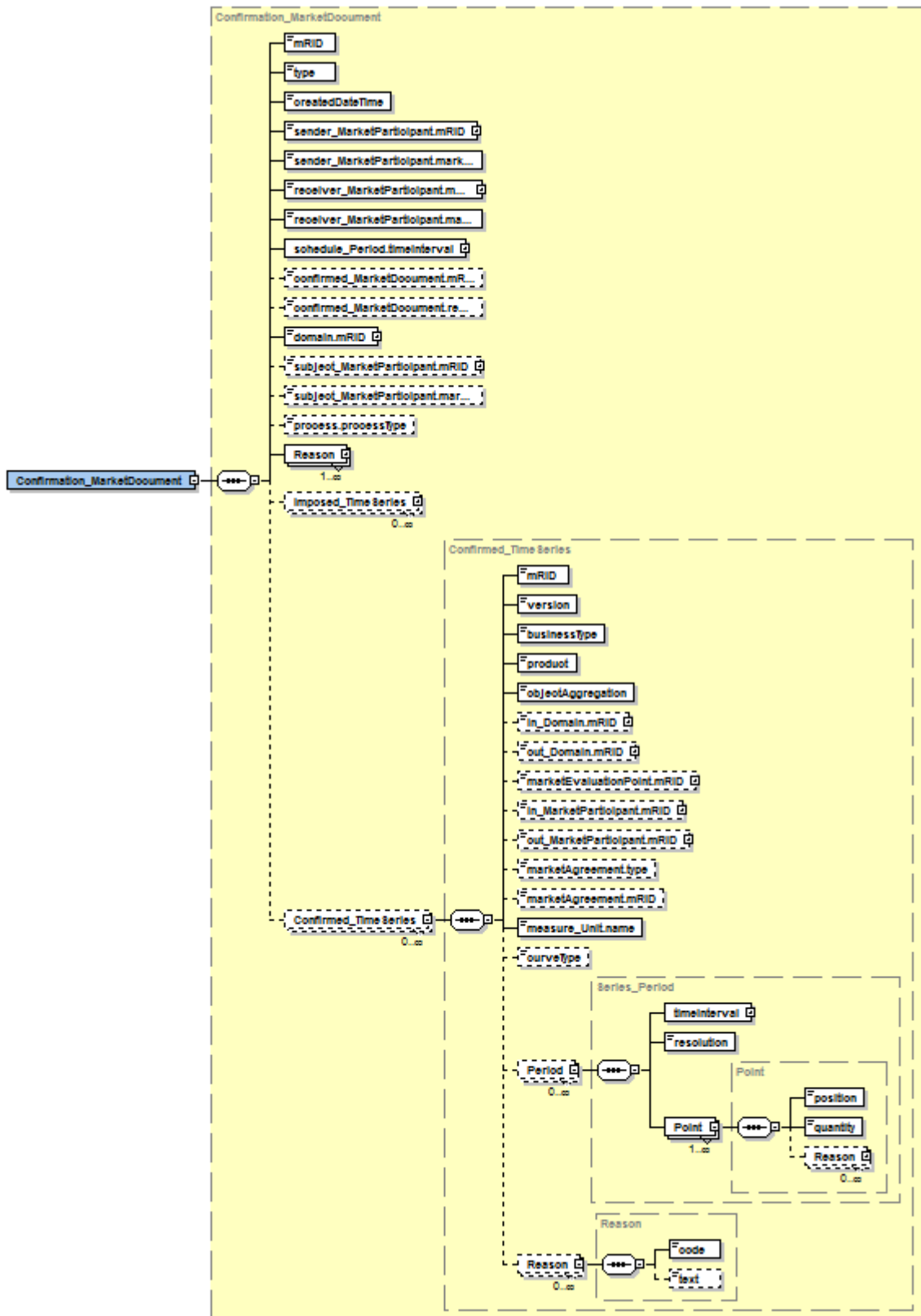
- iec62325-451-2-confirmation_v5_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le portail services RTE (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>), en bas de page, sur le lien « les formats XSD ».

Ce sont ces fichiers XSD et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSO-E qui sont utilisés pour générer le fichier Confirmation Report.

L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information du Confirmation Report document est le suivant :



La signification des champs de ce modèle est la suivante :
(seuls les champs utilisés et devant être présents dans le fichier sont explicités.)

6.4.1 Classe Confirmation_MarketDocument

CHAMPS	DESCRIPTION
mRID	Ce champ est l'identifiant du confirmation report. La valeur de ce champ doit être unique pour l'ensemble des fichiers (acknowledgement, anomaly report, confirmation report, publication report) générés par l'application PEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
type	Ce champ peut avoir la valeur « A07 » (intermediate confirmation report) ou « A08 » (final confirmation report). Il s'agit d'un final confirmation report final dans le cas où : <ul style="list-style-type: none"> - Le processType est A01 et le fixing de 16h30 en J-1 est passé - Le processType est A18 et le dernier pas est entamé (plus de nomination possible, à 23h30 pour un pas 30min et à 23h45 pour un pas 15 minutes) Sinon, il s'agit d'un intermediate confirmation report. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération du confirmation report par l'application PEB. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ
sender_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE : « 10XFR-RTE-----Q » accompagné du coding scheme est « A01 » Exemple : <sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE-----Q</sender_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
sender_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
receiver_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE pour lequel l'application PEB génère un confirmation report. Il s'agit du RE destinataire du confirmation report. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

CHAMPS	DESCRIPTION
<p>schedule_Period.timeInterval</p>	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le confirmation report. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE, et correspondre à la date de livraison du schedule document pour lequel le confirmation report est généré. Les date/heure sont exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ La date/heure de début est forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) est égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) est égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : <pre><schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-09-30T22:00Z</start> <end>2014-10-01T22:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval></pre> Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : <pre><schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-10-25T22:00Z</start> <end>2014-10-26T23:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval></pre></p>
<p>confirmed_MarketDocument.mRID</p>	<p>Correspond au champ mRID du schedule document du RE (RE auquel le confirmation report est envoyé), demande sur la base de laquelle le confirmation report est généré par l'application PEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
<p>confirmed_MarketDocument.revisionNumber</p>	<p>Correspond au champ revisionNumber du schedule document du RE (RE auquel le confirmation report est envoyé), demande sur la base de laquelle le confirmation report est généré par l'application PEB. Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
<p>domain.mRID</p>	<p>La valeur de ce champ est « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
<p>process.processType</p>	<p>Ce champ peut avoir la valeur « A01 » (Day ahead) ou « A18 » (Intraday total) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

6.4.1.1 Classe Reason associée à un ConfirmationReport est obligatoire :

- Champ « code » :
 - le code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
- Champ « text » :
 - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A06	<i>Schedule accepted.</i>	Indication sur le niveau d'acceptation du Schedule Document : tous les PEB matchés du RE (pour lesquels la contrepartie a été envoyée) sont associés un PEB matché validé et concordant . D'ailleurs, dans ce cas le rapport ne contient pas de classe <Imposed_TimeSeries>
A07	<i>Schedule partially accepted.</i>	Indication sur le niveau d'acceptation du Schedule Document : tous les PEB matchés du RE (pour lesquels la contrepartie a été envoyée) sont associés un PEB matché validé mais au moins un de ces PEB matchés validés est soit discordant, soit modifié manuellement.

6.4.1.2 Classe Confirmed_TimeSeries :

CHAMPS	DESCRIPTION
mRID	Correspond au champ mRID du PEB qui est confirmé. Taille : 9 caractères numériques au maximum.
Version	Correspond au champ version du PEB qui est confirmé. Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade)

CHAMPS	DESCRIPTION
Product	La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum
objectAggregation	Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site. Ce champ peut prendre les valeurs : <ul style="list-style-type: none"> « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
in_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir : <ul style="list-style-type: none"> le code EIC en X (ou Y) du RE acheteur, avec codingScheme = « A01 » ou code EIC en Z du site RPT acheteur, avec codingScheme = « A01 » ou code PRM du site RPD acheteur, avec codingScheme = « NFR » Exemple : <in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_MarketParticipant.mRID	Code EIC en X (ou Y) du RE vendeur du schedule document qui fait l'objet du confirmation report La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</out_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
measure_Unit.name	La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

6.4.1.3 Classe Imposed_TimeSeries :

CHAMPS	DESCRIPTION
mRID	Correspond au champ mRID du PEB qui est imposé. Taille : 9 caractères numériques au maximum.
Version	Correspond au champ version du PEB qui est imposée. Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade)
Product	La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum
objectAggregation	Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site. Ce champ peut prendre les valeurs : <ul style="list-style-type: none"> • « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE • « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
in_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir : <ul style="list-style-type: none"> • le code EIC en X (ou Y) du RE acheteur, avec codingScheme = « A01 » • ou code EIC en Z du site RPT acheteur, avec codingScheme = « A01 » • ou code PRM du site RPD acheteur, avec codingScheme = « NFR » Exemple : <in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_MarketParticipant.mRID	Code EIC du RE vendeur du schedule document qui fait l'objet du confirmation report

CHAMPS	DESCRIPTION
	<p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple :</p> <pre><out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</out_MarketParticipant.mRID></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
measure_Unit.name	<p>La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

- Classe Period :

CHAMPS	DESCRIPTION
timeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un intervalle. Cette période doit être égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval.</p> <p>Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p>
Resolution	<p>Résolution des valeurs.</p> <p><u>Pour un jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivot,</u> la résolution est au pas 30 minutes, ce champ a donc la valeur « PT30M »</p> <p><u>Pour un jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivot,</u> la résolution est au pas 15 minutes, ce champ a donc la valeur « PT15M »</p>

- Classe Point :

CHAMPS	DESCRIPTION
Position	<p>Position d'un pas.</p> <p>Ce champ est un entier positif.</p> <p><u>Pour un jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivot,</u> selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs :</p> <p>De 1 à 48 pour un jour normal De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures)</p>

	<p>Les différentes valeurs du champ position sont uniques et successives (pas de doublon et pas de trou).</p> <p><u>Pour un jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivot,</u> selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs :</p> <p>De 1 à 96 pour un jour normal De 1 à 92 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) De 1 à 100 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures)</p> <p>Les différentes valeurs du champ position sont uniques et successives (pas de doublon et pas de trou).</p>
Quantity	<p>Valeur en MW du PEB (pour une Time Series Confirmation) ou du PEB matché (dans le cas d'une Imposed Time Series) à l'état matché pour une position.</p> <p>Chaque valeur doit être un nombre avec 2 chiffres après le point maximum, supérieur ou égal à zéro.</p> <p>Exemple : 142.75</p>

- Classe Reason associée aux classes Confirmed_TimeSeries et Imposed_TimeSeries :
 - Champ « code » :
 - Au moins un code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
 - Champ « text » :
 - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A88	<i>Time series matched.</i>	Indication sur le niveau d'acceptation de la Timeserie : le PEB a été validé.

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A09	<i>Time series not matching. Quantity differences.</i>	Indication sur le niveau d'acceptation de la Timeserie : au moins 1 des points du PEB est discordant (l'acheteur et le vendeur n'ont pas déclaré la même valeur).
A09	<i>Quantity differences.</i>	Indication sur le niveau d'acceptation de la Timeserie : tous les points de la Timeserie sont discordants.
A09	<i>Quantity differences.</i>	Indication d'un point de la Timeserie : le point est discordant (l'acheteur et le vendeur n'ont pas déclaré la même valeur). Remarque : Si un pas concordant dans le passé est modifié en IJ par l'un des RE, la modification n'est pas prise en compte et le pas de temps reste toujours concordant. Par contre, pour des raisons informatives, la Confirmed_TimeSeries du confirmation report aura un code A09 indiquant que le RE n'est plus en phase avec ce qu'il avait nommé dans le passé.

6.5 Publication report

Le publication report est un document XML de type « schedule document ». Il utilise les xsd données par ailleurs.

Le publication report est utilisé pour indiquer à un RE ses bilans PEB pour une date de livraison donnée. Ce fichier est envoyé sur requête. Il est possible de récupérer les publication report des jours précédents jusque 30 jours dans le passé et 1 jour dans le futur (à partir de J-1 à 0h00).

Le nom du fichier Publication Report a le format suivant :

```
PEB_PublicationReport_<code EIC RE destinataire>_<date livraison>_<doc version>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

<code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X (ou Y) du RE destinataire du publication report.

<date livraison> est la date de livraison du PEB qui a été matché, au format YYYYMMDD.

<doc version> est la version du publication report pour ce RE.

<date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :

Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », pour lequel RTE adresse un publication report généré le 12/10/2019 à 15:01:24 et portant sur la date de livraison du 12/10/2019 pour la 2e fois, le nom du publication report est le suivant :

PEB_PublicationReport_10X0123456789012_20191012_2_20191012150124.xml

Le publication report utilise les fichiers XSD suivantes :

- iec62325-451-2-schedule_v5_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

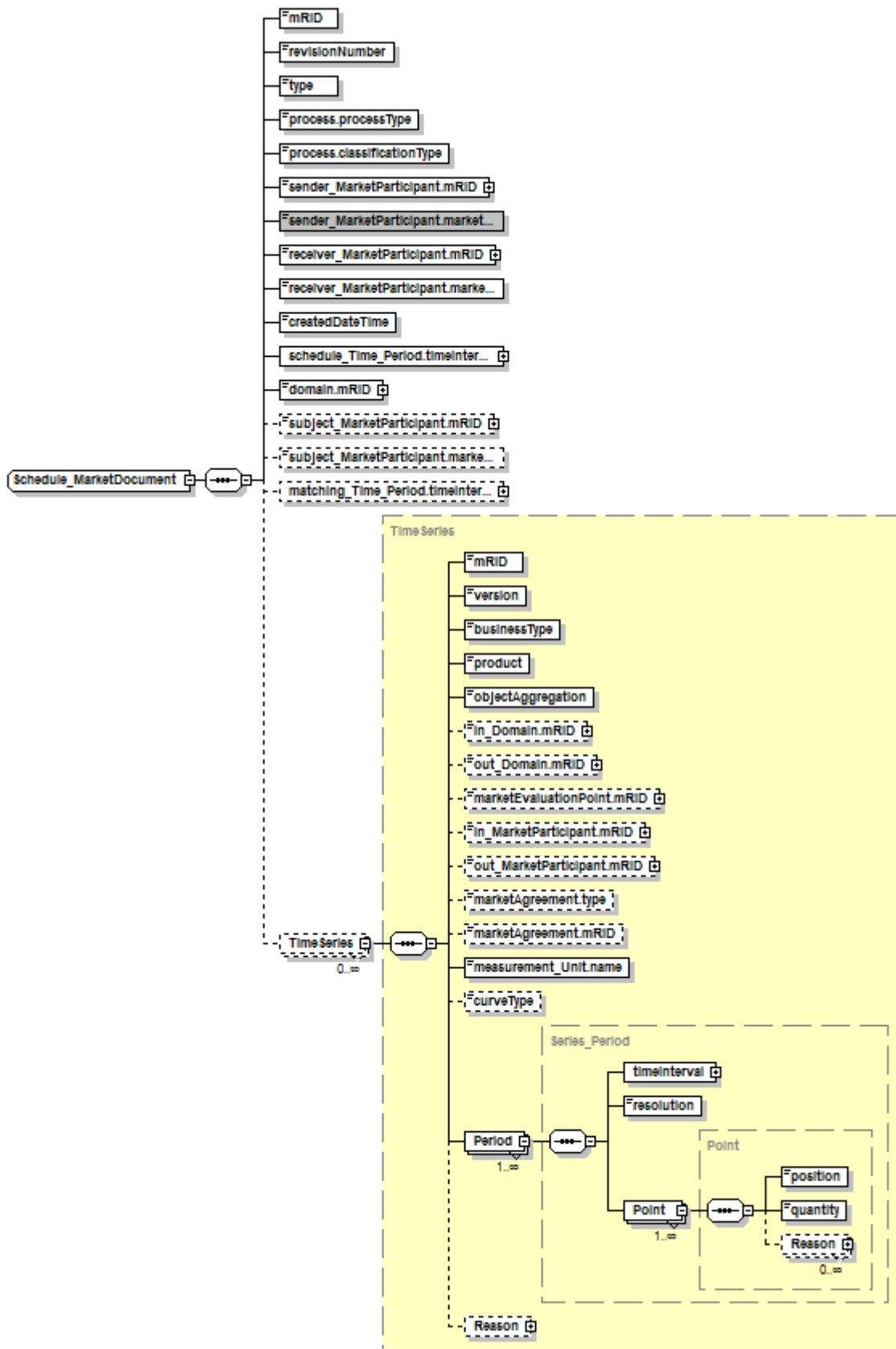
Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le portail services RTE (<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/devenir-responsable-dequilibre/le-service-d-echange-de-blocs.html>), en bas de page, sur le lien « les formats XSD ».

Ce sont ces fichiers XSD et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSO-E qui sont utilisés pour générer le fichier Publication Report

L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information du publication report est le suivant :

PEB
Règles SI



La signification des champs de ce modèle est la suivante :
(seuls les champs utilisés et devant être présents dans le fichier sont explicités.)

6.5.1 Classe Schedule_MarketDocument :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	Ce champ est l'identifiant du publication report. La valeur de ce champ doit être unique pour l'ensemble des fichiers (acknowledgement, anomaly report, confirmation report, publication report) générés par l'application PEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
revisionNumber	Numéro de version du document (valeur comprise entre 1 et 999). Le premier publication report envoyé à un RE pour une date de livraison donnée a un numéro de version = 1. A chaque nouveau publication report envoyé au même RE pour la même date de livraison, le numéro de version est incrémenté de 1. Taille : 3 caractères numériques au maximum
type	Ce champ doit toujours avoir la valeur « A12 » (Imbalance report) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
process.processType	Ce champ doit avoir la valeur « A17 » (Schedule day) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
process.classification Type	Ce champ peut être : <ul style="list-style-type: none"> « A01 » (Detail Type) Le rapport montre les ventes et les achats « A02 » (Bilan type) Le rapport montre le bilan entre les ventes et les achats Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
sender_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE qui est « 10XFR-RTE-----Q » accompagné du coding scheme qui est « A01 ». Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
sender_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
receiver_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X (ou Y) du RE pour lequel l'application PEB génère un publication report. Il s'agit du RE destinataire du publication report. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

receiver_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération du publication report par l'application PEB. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ
schedule_Time_Period.timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le publication report. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE, et correspondre à la date de livraison pour laquelle le publication report est généré. Les date/heure doivent être exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ
domain.mRID	Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

6.5.1.1 Classe TimeSeries :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	Identifiant unique de la timeseries dans la publication. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
version	Numéro de version de la Time Series (valeur comprise entre 1 et 999). Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Il s'agit du type de marché : <ul style="list-style-type: none"> • PEB : Z44 • PEB PREV : Z48 Les business types ne sont pas définitifs. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
product	Ce champ doit toujours avoir la valeur « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum
objectAggregation	Ce champ doit être « A03 » (Party). Il permet d'indiquer qu'il s'agit d'une agrégation par RE. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_MarketParticipant.mRID	Il s'agit du code EIC en X (ou Y) du RE acheteur dans le cas d'un achat ou d'un bilan net achat. Le codingscheme est A01. Il est vide quand il s'agit d'une vente ou un bilan net vente. Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

out_MarketParticipant.mRID	Il s'agit du code EIC en X (ou Y) du RE vendeur dans le cas d'une vente ou d'un bilan net vente. Le codingscheme est A01. Il est vide quand il s'agit d'un achat ou un bilan net achat. Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
measurement_Unit.name	Unité des quantités contenues dans les positions : MWH (Méga Watts Heure)

La classe Reason peut exister au niveau de la classe Time Series : il y est indiqué si une donnée est manquante ou si le bilan est partiel.

- Classe Reason (associée à la classe TimeSeries) :
 - Champ « code » :
 - Au moins un code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
 - Champ « text » :
 - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
B01	Estimation with partial data	Si la timeseries est un bilan qui est incomplet. C'est-à-dire qu'il manque des données dans son calcul.

- Classe Series_Period :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un interval. Cette période doit être d'UNE SEULE JOURNEE et être strictement égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval. Il ne doit pas y avoir plus de une instance timeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ

resolution	<p>Indique la résolution des valeurs.</p> <p><u>Pour un jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivote,</u> deux résolutions peuvent être demandées : PT30M ou P1D pour toutes les timeseries</p> <p><u>Pour un jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivote,</u> deux résolutions peuvent être demandées : PT15M ou P1D pour toutes les timeseries</p>
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

• Classe Point :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
position	<p>C'est la position d'un pas. Ce champ est un entier positif.</p> <p><u>Pour un jour J de livraison strictement inférieur à la Date Pivote,</u> selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs : De 1 à 48 pour un jour normal De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) Les différentes valeurs du champ position sont uniques et successives (pas de doublon et pas de trou).</p> <p><u>Pour un jour J de livraison supérieur ou égal à la Date Pivote,</u> selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs : De 1 à 96 pour un jour normal De 1 à 92 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) De 1 à 100 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) Les différentes valeurs du champ position sont uniques et successives (pas de doublon et pas de trou).</p>
quantity	<p>Valeur en MWH de l'échange pour une position. Chaque valeur est un nombre décimal. Valeur en MWH pour un total journalier Chaque valeur est un nombre avec 3 chiffres après le point maximum.</p>

• Classe Reason :

La classe Reason n'existe pas au niveau de la classe Point.

Concernant les données à publier, en résumé, on a :

Chronique	BusinessType	process.classificationType	in_MarketParticipant.mRID	out_MarketParticipant.mRID	resolution
Vente PEB	Z44 (PEB)	A01		RE	PT15M ou PT30M ou P1D
Vente PEB PREV	Z48 (PEB PREV)	A01		RE	PT15M ou PT30M ou P1D
Achat PEB	Z44 (PEB)	A01	RE		PT15M ou PT30M ou P1D
Achat PEB PREV	Z48 (PEB PREV)	A01	RE		PT15M ou PT30M ou P1D
Bilan net Vente PEB	Z44 (PEB)	A02		RE	PT15M ou PT30M ou P1D

Bilan net Vente PEB PREV	Z48 (PEB PREV)	A02		RE	PT15M ou PT30M ou P1D
Bilan net Achat PEB	Z44 (PEB)	A02	RE		PT15M ou PT30M ou P1D
Bilan net Achat PEB PREV	Z48 (PEB PREV)	A02	RE		PT15M ou PT30M ou P1D

7. Indisponibilité de l'application PEB

7.1 Mode dégradé de l'application PEB

Le mode dégradé s'entend comme les situations où le système d'information ne peut pas remplir ses fonctions. Si le processus PEB nominal est entravé par une difficulté liée au système d'information de RTE, RTE déclare le passage en mode dégradé puis le retour au mode normal une fois l'incident résolu.

Cette information est transmise au RE (adresse mail de l'acteur) via un mail type :

Objet : RTE – PEB : Passage en mode dégradé

Cher(e) Client(e),

Suite à un problème technique sur l'application PEB, nous vous demandons d'envoyer vos programmes PEB au format XML à l'adresse : RTE-CNES-RESCUEBOX@RTE-FRANCE.COM.

Pour éviter des rejets, veuillez bien prendre en compte la contrainte de nommage spécifiée dans les règles SI :

« PEB_<code EIC RE sender>_<date livraison>_<date/heure génération fichier>.xml »

<code EIC du RE sender> code EIC en X (ou Y) du RE envoyant le fichier.

<date livraison> date de livraison du PEB au format YYYYMMDD.

<date/heure génération fichier> la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Ne pas oublier également d'incrémenter les numéros de version des documents ainsi que des timeseries à modifier :



Document : <revisionNumber>numéro de version du document</revisionNumber>

Timeseries : <version>version de la timeseries</version>

Nous vous tiendrons informés de la suite des événements dans les plus brefs délais.

Les Publication Report et Confirmation Report n'étant pas réalisés aux horaires habituels, RTE ne sera pas en mesure de vous fournir ces informations par téléphone. Vous les recevrez par email ultérieurement.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.

Cordialement,

Tant que le mode dégradé est déclaré, le RE cesse d'utiliser l'accès au système d'information standard. RTE fera ses meilleurs efforts pour intégrer les PEB reçus pendant le mode dégradé dans les plus brefs délais, ou à posteriori, sans action supplémentaire des responsables d'équilibre. Les PEB intégrés par RTE en cas de mode dégradé auront le statut Valeurs manuelles (Manual values) et se trouveront dans les Imposed_TimeSeries du confirmation report.

FIN DU DOCUMENT